



aspects statistiques



perspectives d'évolution  
de la population du canton de genève

n° 11  
février 79

Edition 1979

Publications du service cantonal de statistique

### PERIODIQUES

- **Bulletin statistique**

Publication trimestrielle de tableaux statistiques présentant l'évolution démographique et économique à Genève, complétée chaque mois intermédiaire par une mise à jour succincte (2 pages).

- **Indices des prix à la consommation**

Feuille mensuelle de tableaux et commentaires (2 pages)

- **Annuaire statistique**

Recueil détaillé des principales statistiques annuelles, paraissant au mois d'octobre (286 pages).

- **Memento statistique genevois**

Aperçu des données annuelles de base les plus récentes, sous forme d'un dépliant paraissant au mois de mai.

### Prix 1979

Abonnement<sup>1)</sup>  
(12 numéros) : 23 F.  
Prix du numéro :  
Bulletin trimestriel : 4 F.  
Complément mensuel : 0,50 F.

Abonnement : 12 F.

30 F.

### NON PERIODIQUES<sup>2)</sup>

- **Aspects statistiques**

Cahiers consacrés à la présentation, brièvement commentée, de statistiques spécifiques (résultats d'enquêtes, de scrutins, brèves études).

selon l'importance

- **Etudes**

Publications réservées à l'analyse détaillée d'un domaine ou d'un problème particuliers.

selon l'importance

1) y compris les "Aspects statistiques".

2) voir liste en troisième page de couverture

#### Rédaction, commandes et envoi :

Service cantonal de statistique, 8, rue du 31-décembre  
Case postale 306, 1211 Genève 6  
Tél. : (022) 36 14 00  
Compte de chèques : 12 - 6 310

Reproduction autorisée avec mention de la source.



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE - GENEVE  
DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE PUBLIQUE

# perspectives d'évolution de la population du canton

édition 1979

---

## Sommaire

	<u>Page</u>
Introduction	3
I. CADRE DE L'ETUDE	5
1. Rappel de l'édition 1975	5
2. Usage des perspectives de population	6
3. Présentation de l'édition 1979	9
II. CHOIX DES HYPOTHESES	11
1. Mortalité	11
2. Fécondité	12
3. Migrations	13
4. Changements d'origine	14
III. PRESENTATION DES RESULTATS	17
1. Evolution de la population résidente	17
2. Evolution par origine	19
3. Evolution par âge	19
. groupe 65 ans et plus	21
. groupe 0-19 ans	23
. groupe 20-64 ans	23
. population active - population inactive	26
4. Tableaux	30
IV. EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE RECENTE, BREF APERCU	37
1. Evolution de la population de la Suisse	37
2. Evolution de Genève par rapport à la Suisse	39
3. Evolution comparée des cantons	43
4. Evolution récente des migrations vers Genève	51

LISTE DES TABLEAUX HORS TEXTE

n°		Page
1	Résultats condensés a. évolution structurelle b. mouvement démographique	30
2	Résultats par grands groupes d'âges, sexe et origine ; variante faible	32
3	" " " " " variante forte	33
4	Résultats par groupes d'âges quinquennaux ; variante faible	34
5	" " " " " variante forte	35
6	Evolution des principaux indices	36
7	Evolution démographique des cantons en 1973-1977	42
8	Evolution de la population active étrangère en Suisse, depuis 1971	49
9	Solde migratoire selon l'origine et l'activité, depuis 1961; Genève	50

LISTE DES GRAPHIQUES

n°		Page
1	Evolution de la population résidente totale	18
2	Evolution de la population résidente, selon les trois grands groupes d'âges	20
3	Proportion de personnes âgées (65 ans et +) ; comparaison Genève-Suisse	22
4	Evolution de la population âgée (65 ans et +), selon le groupe d'âges	22
5	Evolution de la population âgée de 20 à 64 ans	24
6	Indices relatifs à l'évolution de la structure par âges	27
7	Indices relatifs à l'évolution des taux d'activité	28
8	Pyramides des âges	31
9	Evolution démographique comparée, de 1971 à 1977 ; Genève-Suisse	40
10	Variation de la population des cantons en 1973-1977	44
11	Rapport entre évolution démographique et évolution des emplois dans l'industrie, par canton	45
12	Solde migratoire des cantons, en 1973-1977	46
13	Solde migratoire selon l'origine et l'activité, depuis 1961 ; Genève	50
14	Solde migratoire selon le groupe d'âges, de 1962 à 1977 ; Genève	52
15	Pyramide des âges de la population du canton, en 1977	55

## introduction

---

Le changement des conditions économiques a fortement influencé l'évolution démographique de la Suisse au cours des dernières années : en trois ans (1975 - 1977), la population a diminué de 84'000 personnes; pour 1978, les données provisoires permettent d'envisager une augmentation, modeste, de 7'000 habitants. Cette perte de 84'000 habitants en trois ans résultait d'un déficit migratoire de 140'000 personnes (dont 137'000 étrangers), alors que le mouvement naturel se soldait encore par un important excédent des naissances sur les décès (57'000 en trois ans).

Genève a jusqu'ici relativement bien traversé cette période de crise économique et démographique, grâce à la nature particulière de son économie - industrie diversifiée, secteur tertiaire très développé (70,7% des emplois en 1975), rôle stabilisateur des organisations internationales - mais aussi parce que les travailleurs frontaliers ont "absorbé" une partie des effets de la crise, leur nombre ayant diminué de 24'600 en 1974 à 18'400 en 1977 <sup>1)</sup>.

Seule l'année 1975 se solde pour le canton par un déficit de population (- 400 habitants); le bilan est nul en 1976, puis redevient nettement excédentaire en 1977/78 :

	Population au 31.12.	Gain annuel		Population au 31.12.	Gain annuel
1973	334 210	2 593	1976	335 758	24
1974	336 160	1 950	1977	336 674	916
1975	335 734	- 426	1978	339 273	2 599

Les conditions démographiques ayant changé - reprise du processus de vieillissement de la population depuis le début des années 70, fécondité stagnante, depuis plusieurs années inférieure aux valeurs nécessaires au remplacement à long terme des générations - une reprise importante de l'immigration étrangère paraissant d'autre part peu probable pour le proche avenir, il nous paraissait indiqué de vérifier les perspectives de population pour le canton publiées il y a environ quatre ans, d'où cette édition 1979. En effet, on pouvait se demander si les perspectives précédentes, réalisées dans le courant de l'année 1974, étaient encore plausibles et si les hypothèses de fécondité et de migration sur lesquelles elles étaient basées ne devaient pas être corrigées : les perspec-

---

1) Situation en fin d'année. A fin 1978, l'effectif des frontaliers était remonté à 19'700.

tives de population n'ont pas qu'un intérêt prospectif; elles sont aussi un "outil de travail" dans de nombreux domaines où l'évolution démographique future doit être estimée, au moins à court et moyen terme, avec le maximum de soin (éducation, santé, aide sociale, logement, etc.).

Signalons que les résultats de ces nouvelles perspectives diffèrent ... heureusement peu des résultats précédents, si ce n'est que la variante "forte" de 1975, qui était basée sur des hypothèses d'immigration jugées aujourd'hui peu vraisemblables, n'a pas été reprise ici.

Relevons enfin que le dernier chapitre de cette publication - chapitre IV - contient un aperçu de l'évolution démographique de la Suisse et du canton durant les dernières années.

## chapitre I

# cadre de l'étude

---

### 1. Rappel de l'édition 1975

Il y a quatre ans, le service cantonal de statistique publiait, avec le service de planification à long terme de la Ville de Genève, une étude sur les perspectives d'évolution de la population genevoise 1). Cinq variantes - cinq scénarios - avaient été établis. Elles étaient construites sur un jeu d'hypothèses démographiques jugées réalistes : naissances, décès et mouvements migratoires - principales composantes de l'évolution démographique - avaient été fixés sur la base des tendances enregistrées à Genève depuis 1900, et en particulier depuis les années cinquante.

Bien que les hypothèses de fécondité et de migration aient été limitées - même dans la variation la plus forte - bien au-dessous des valeurs enregistrées vers 1960/65, époque de très forte croissance pour l'agglomération genevoise, les cinq variantes conduisaient à une fourchette relativement large :

de 327 000 habitants en 1970, la population du canton passait en 2000 à 331 000 habitants dans la variante basse et 430 000 dans la variante haute (voir tableau page 16).

Mais nous insistions à l'époque sur le caractère aléatoire d'une étude prospective à long terme, pour un territoire dépendant fortement de conditions extérieures comme Genève :

*"L'évolution d'une population dépend de nombreux facteurs non démographiques qui sont plus ou moins aléatoires, et dont l'influence sur l'évolution démographique est plus ou moins bien connue : facteurs économiques, culturels, politiques, etc. Dans le cas de Genève, on ne peut prétendre faire une prévision de population ayant un degré acceptable de confiance au-delà de quelques années car la population du canton est fortement dépendante des migrations ; or on sait que ces migrations sont de nature économique - elles résultent de déséquilibres entre l'offre et la demande d'emploi - et qu'elles sont influencées par des facteurs sur lesquels un canton n'a que peu de prises : investissements, politique d'immigration, situation démographique et économique des régions traditionnelles d'émigration, etc."*

Même pour une région de la dimension de la Suisse, dont l'évolution démographique est malgré tout moins fortement dépendante des conditions extérieures, la prévision à long terme a ses limites, ainsi que le professeur F. Kneschaurek le précise dans un de ses textes 2) :

*"Pour l'affirmer encore une fois : nous ne sommes et ne voulons être des prophètes. Nous n'aspérons pas non plus à échafauder une "utopie" ou à répondre à la question comment la Suisse de l'an 2000 devrait être ou ne devrait pas être. Dans notre démocratie, il doit appartenir au débat politique*

---

1) Perspectives d'évolution de la population du canton et de la Ville de Genève, de 1975 à 2000 ; édition 1975.

2) Perspectives d'évolution de l'économie suisse et problèmes posés par son développement ; Cahier SBS No 9, 1975.

de décider de ce qui est souhaitable ou non pour l'avenir helvétique. Nous ne cherchons pas même à faire des prévisions dans l'acceptation traditionnelle du terme, c'est-à-dire de prévoir l'évolution de la Suisse jusqu'en l'an 2000 à partir de circonstances données et en s'appuyant sur des hypothèses que nous considérons comme les plus probables.

Ces prévisions deviennent, c'est notre avis, de plus en plus dérisoires car les hommes sont actuellement parfaitement en mesure d'influencer l'avenir par leurs comportements politique et économique. Il s'ensuit qu'il n'existe plus un seul et unique avenir que l'on peut prédire avec quelque talent divinatoire mais plusieurs avènements possibles. La forme que l'avenir adoptera en définitive dépend pour l'essentiel de nous-mêmes comme le démontre à l'excès la suite ininterrompue de votations populaires. Il est clair que chaque "oui" et chaque "non" nous valent un avenir différent. Ceci vaut, dans une large mesure, également pour les décisions parlementaires d'importance qui sont prises sans discontinuer."

Dans ces conditions, et au vu de l'évolution de ces dernières années (crise économique et départ de la Suisse de 137 000 résidents étrangers en 1975/77) <sup>1)</sup>, on pourra se demander s'il est vraiment utile de continuer l'établissement de perspectives démographiques à long terme, et de publier, moins de quatre ans après la précédente, une nouvelle étude sur les perspectives d'évolution de la population du canton. La réponse à cette objection figure dans l'étude de 1975 : ces études "servent précisément à montrer pourquoi et dans quelle mesure l'avenir démographique est incertain à long terme. Si ces perspectives ne sont pas abandonnées une fois mises en circulation, mais si l'on veille à les réajuster périodiquement, au moins dès que l'on constate qu'elles s'écartent de l'évolution réelle, elles peuvent être utilisées valablement dans de nombreux domaines pour lesquels elles sont un outil de prévision indispensable : estimation des besoins à venir en matière de logement, d'équipements, de réservation des sols ...".

## 2. Usage des perspectives de population

Le service cantonal de statistique est fréquemment interrogé, tant par les milieux privés que par les organes publics de planification, en matière de perspectives démographiques. Les demandes sont tantôt générales tantôt particulières - évolution future du nombre d'enfants ou d'étudiants, du nombre des personnes âgées et de leur part dans l'ensemble de la population, etc. - et engagent souvent des décisions d'investissements (établissements de soins ou d'enseignement, hôtels ou magasins, équipements d'infrastructure).

S'il est donc nécessaire de maintenir constamment à jour et, si possible, d'améliorer l'instrument de perspectives de population, il paraît également utile de rappeler à l'occasion quelles en sont les limites et les possibilités.

- La fourchette constituée par les deux variantes extrêmes définit une zone de valeurs dans laquelle la population du canton et ses composantes (catégories définies par le sexe, l'âge et l'origine) évolueront probablement <sup>2)</sup> à l'avenir.

---

1) Voir tableau p. 38

2) Probable : se dit d'un événement qui a beaucoup de chances de se produire, mais dont la réalisation n'est pas certaine (Lexis Larousse 1975).



- Mais il n'est pas exclu que l'évolution réelle s'écarte de ces valeurs, à plus ou moins long terme. On peut évidemment imaginer toutes sortes de possibilités extrêmes - crise économique grave, qui provoquerait une émigration durant une longue période, forte reprise de la fécondité, etc. - mais des variantes basées sur de telles hypothèses auraient pratiquement peu d'intérêt.
- Un des principaux intérêts des perspectives démographiques est la mise en évidence des mécanismes de l'évolution d'une population. Par exemple, dans le cas de Genève, elles permettent de démontrer que, sans immigration, la population du canton entrerait rapidement en déclin et de mesurer celui-ci ; ou que le vieillissement démographique - augmentation de la part des personnes âgées dans l'ensemble de la population - paraît inéluctable, même dans les conditions d'expansion démographique les plus "optimistes" (voir variante forte 1975 et 1979).
- Les résultats d'une perspective démographique ont un degré de confiance très variable :

L'effectif de la population totale évolue en fonction de l'excédent des naissances sur les décès d'une part, du solde des migrations d'autre part. Or les mouvements migratoires sont susceptibles de varier brusquement et dans des limites très importantes, comme le montre l'histoire du canton. Nos perspectives portant sur la population totale pourraient être infirmées à très court terme déjà dans le cas d'une crise grave (politique, économique). On peut facilement imaginer que l'évolution démographique future confirme nos perspectives à court terme, puis s'en écarte à plus ou moins long terme. Ou, au contraire, qu'après s'en être écarté à court terme - à la suite d'une crise limitée dans le temps - elle confirme nos hypothèses à plus long terme.

L'effectif des personnes âgées peut être estimé avec un degré de confiance élevé : les personnes qui auront dépassé la limite des 65 ans vers l'an 2000 ont au moins 40 ans actuellement. Etant donc relativement peu concernées par les migrations (et pas du tout par la natalité !), on peut projeter leur effectif dans le futur avec une sécurité plus grande que celui des autres catégories (enfants ou adultes) car le facteur qui déterminera pour l'essentiel l'évolution de cet effectif, la mortalité, est relativement bien connu.

L'effectif des jeunes (population de moins de 20 ans) sera déterminé principalement par l'évolution de la fécondité. Si l'on sait qu'en l'espace d'une dizaine d'années, de 1964/65 à 1974/75, le nombre annuel des naissances enregistrées dans le canton a pu tomber de 4 800 à 3 800 (- 21 %) <sup>1)</sup>, on conviendra que la marge d'incertitude est grande pour une perspective portant sur les jeunes, même si l'on tient pour peu probable une augmentation des indices de fécondité jusqu'aux valeurs enregistrées vers 1964.

En ce qui concerne l'effectif du groupe d'âges 20-64 ans, soit des adultes en âge d'activité, il sera déterminé essentiellement par l'évolution des migrations. A court et moyen terme en tout cas, le degré de confian-

---

1) La somme des naissances réduites (indicateur conjoncturel de la fécondité) accuse une baisse encore plus marquée : elle passe de 1,89 à 1,32 enfants par femme (- 30 %).

ce est meilleur pour les âges supérieurs à 40 ans, qui sont moins concernés par les migrations, que pour la catégorie 20-39 ans où est concentrée la plus grande partie des mouvements migratoires.

- Selon une publication des Nations Unies consacrée à la présentation de perspectives démographiques pour l'Europe<sup>1)</sup>, "il ne faut pas traiter les projections avec légèreté du seul fait qu'elles n'auront peut-être pas prévu exactement l'effectif futur de la population totale, car bon nombre de leurs éléments peuvent conserver une très grande précision et être d'une très grande utilité pour la planification économique".
- Quelle que soit l'évolution future de la population du canton, on doit s'attendre à des fluctuations de l'effectif total, ainsi qu'à une instabilité de la pyramide des âges, plus marquées que ne pourraient le suggérer les résultats de nos perspectives. En effet, chaque variante, que ce soient celles de 1975 ou de 1979, est basée sur des niveaux de fécondité et de migration stables ou en variation lente. Or la maîtrise à peu près totale de la fécondité a sans doute pour corollaire une grande sensibilité de l'indicateur conjoncturel de fécondité à l'égard de toutes sortes de facteurs extérieurs et, par voie de conséquence, une grande instabilité<sup>2)</sup> ; d'autre part, on sait que les migrations peuvent varier de façon à la fois rapide et importante, selon les mouvements de la conjoncture économique.

Cette instabilité des effectifs de population, globalement et plus particulièrement pour certains groupes d'âges (enfants, adolescents), ne va pas sans entraîner des difficultés dans beaucoup de domaines : enseignement (écoles, enseignants), santé (maternités, pédiatrie), formation professionnelle (places d'apprentissage), etc. Une planification à la fois souple et imaginative sera plus que jamais nécessaire dans ces domaines.

---

1) Cité dans "Projections démographiques pour la Suisse 1976-2006" ; Bureau fédéral de statistique, Berne 1977.

2) "Politiques démographiques à long terme", par G. Calot et J. Hecht ; Conseil de l'Europe, Strasbourg, septembre 1976.

### 3. Présentation de l'édition 1979

Comme indiqué ci-dessus, toute perspective démographique devrait être vérifiée périodiquement et, au besoin, corrigée si l'évolution réelle s'écarte de façon significative de ce qui avait été projeté. Toutefois, une certaine continuité est nécessaire sans quoi les perspectives auraient peu de valeur pratique ; elles perdraient en effet de leur crédibilité si elles étaient corrigées au gré des mouvements de la conjoncture ou des thèses de tel ou tel futurologue.

Ajoutons que l'élaboration de perspectives peut également se justifier lors de l'acquisition d'informations nouvelles, par exemple sur les structures ou le mouvement (fécondité, migrations) de la population étudiée, ou de connaissances nouvelles sur les relations entre développement démographique et phénomènes socio-économiques.

Par rapport à l'édition précédente (1975), l'édition 1979 de ces perspectives démographiques pour le canton peut être caractérisée ainsi :

- En ce qui concerne la population de base, les perspectives de 1975 étaient calculées à partir de l'état de la population au 31.12.70, soit pratiquement sur les chiffres du recensement fédéral du 1.12.70. L'édition 1979 est basée sur la population au 31.12.77, répartie selon le sexe, l'origine et le groupe d'âges quinquennal. La qualité de ces chiffres - issus de la statistique progressive réalisée à partir des mouvements de population communiqués par le service du contrôle de l'habitant - est donc incertaine <sup>1)</sup>, plus de sept ans s'étant écoulés depuis le dernier recensement.
- La méthode utilisée a été décrite dans l'édition de 1975. Nous n'y revenons donc pas. Seule modification - qui porte peu à conséquences - les changements d'origine ont été dissociés des migrations (voir page 14).
- Les hypothèses n'ont été que peu modifiées. Rappelons que le choix des hypothèses consiste à fixer les taux de mortalité et de fécondité qui décrivent le mieux l'évolution probable, ainsi qu'à déterminer les soldes migratoires possibles.  
Rappelons que ces hypothèses ont - par rapport à ce qui se passe en réalité - un caractère très linéaire et schématique : il nous paraît moins risqué de fixer des niveaux stables de fécondité ou de migration, même s'ils traduisent mal le caractère irrégulier des phénomènes démographiques, plutôt que d'introduire des variations cycliques dont la justification serait difficile et dont les phases risqueraient de se trouver très rapidement en décalage par rapport à l'évolution réelle.
- Le nombre de variantes a été ramené de 5 en 1975 à 2, pour les raisons suivantes :
  - . Lors de l'édition 1975, nous voulions mettre en évidence le caractère aléatoire de l'évolution démographique d'une région comme Genève, à la fois petite par sa population et fortement dépendante de l'extérieur. Ceci étant connu, il nous paraissait utile de restreindre l'éventail des "futurs possibles" à l'occasion de cette mise à jour, tout en sachant que cette limitation augmente le risque d'être un jour démenti par la réalité.

---

1) Voir l'article "statistique cantonale de la population et fichier du contrôle de l'habitant" ; SCS, informations statistiques IV/1975 .

- . Malgré la cassure enregistrée ces dernières années dans l'évolution démographique - à Genève elle est toutefois moins marquée que dans l'ensemble de la Suisse - les résultats des perspectives 1979 sont à long terme dans la ligne de ceux de 1975 (voir graphique 1). Aussi, la variante forte de 1975, déjà jugée à la limite du vraisemblable à cette époque<sup>1)</sup> ne se justifiait plus ici. En effet, les gains migratoires qu'elle supposait, paraissent aujourd'hui encore plus qu'il y a cinq ans, hors d'atteinte.
- Nous n'avons pas établi de nouvelles perspectives pour la Ville de Genève. En effet, une mise à jour ne se justifiait pas, compte tenu des éléments suivants :
  - . Les hypothèses qui auraient pu être établies aujourd'hui n'auraient pas été très différentes de celles de 1975, au vu de l'évolution de ces dernières années ; par conséquent, les résultats auraient eux-mêmes été peu modifiés.
  - . Nous avons utilisé en 1975 la même méthode de projection pour le canton et pour la ville. Mais cette méthode - celles des "composants démographiques" - se prête mal à des perspectives démographiques en milieu urbain. D'autres méthodes, basées également sur l'évolution du logement et des ménages, tenant compte des rapports existants entre le centre de l'agglomération (la ville) et les communes périphériques (sa banlieue) seraient à envisager.
  - . L'aménagement de la Ville de Genève est actuellement en question : reconstruction du quartier des Grottes, étude alvéolaire d'aménagement en cours, enquête statistique sur l'accession à la propriété de logements, rénovation. Autant d'éléments qui auront leur influence sur l'image de la ville et sur son évolution démographique et dont il est difficile d'imaginer les conséquences.

---

1) Selon le texte de présentation du 1.9.1975 : "La variante forte paraît avoir peu de chances d'être dépassée. En effet, elle repose sur un niveau d'immigration relativement élevé compte tenu de l'environnement économique et social et de ses possibilités d'évolution".

## chapitre II

# choix des hypothèses

---

Comme indiqué au point I.3, nous nous sommes limités à deux variantes, l'une pouvant être qualifiée de forte, l'autre de faible.

Ces variantes ne doivent pas être considérées comme des extrêmes possibles ; elles correspondent à deux tendances également vraisemblables :

- La variante faible traduit quelles pourraient être les conséquences sur l'évolution démographique du canton, d'un climat durable de "morosité" : déficit migratoire modéré mais persistant dû à la stagnation de l'économie, fécondité basse, comparable à celle des années 1971/75.
- La variante forte projette les tendances les plus récentes : celles-ci montrent une reprise notable de l'immigration confédérée durant les années 1976/78. D'autre part, la chute de la fécondité qui durait depuis plus de dix ans s'est ralentie et on peut envisager un léger gain dans ce domaine, étant donné les niveaux très bas qui ont été atteints.

### 1. Mortalité

La mortalité étant l'élément le plus stable utilisé pour le calcul des perspectives, une seule hypothèse d'évolution a été retenue pour les deux variantes. Elle se traduit par une légère baisse du taux de mortalité pour les nouveaux-nés et dans les groupes d'âges à partir de 40 ans, les taux des autres groupes d'âges restant constants jusqu'en 2007.

Cette hypothèse est très proche de celle utilisée pour nos perspectives de 1975, avec quelques modifications dans les classes d'âges où l'évolution récente infirmait nos pronostics.

En fait, les hypothèses sur l'évolution future de la mortalité n'influencent pratiquement pas la population avant 50 ans. Le niveau de la mortalité dans nos régions est si bas que même un progrès important de la médecine (nous pensons principalement aux maladies cardio-vasculaires et au cancer) ne se traduirait vraisemblablement plus par un gain notable de population, comme ce fut le cas après la découverte des antibiotiques par exemple. Il est bien entendu que lorsqu'on parle de progrès de la médecine, il ne s'agit pas de juger ces acquis d'un point de vue scientifique, ni même individuel, mais démographique. Les progrès déterminants pour la démographie sont ceux qui modifient de façon rapide et durable la courbe de mortalité.

Au contraire, aurait-il fallu prévoir une augmentation de la mortalité ? Dans les pays où celle-ci est la plus basse, on a assisté, ces dernières années, à une légère remontée dans les classes d'âges jeunes. Nous pensons néanmoins qu'il est prématuré d'envisager, dans le cadre de perspectives démographiques, une recrudescence de la mortalité, même si ce n'est pas tout à fait exclu.

## 2. Fécondité

### Considérations générales

Comme nous l'avons déjà mentionné dans nos premières perspectives, les naissances selon l'âge de la mère ne sont connues, dans le canton, que depuis 1961. De ce fait, d'autres éléments que les taux de fécondité par classe d'âges doivent être pris en considération pour évaluer l'évolution passée de la fécondité.

Sur le plan suisse, une publication très intéressante du Bureau fédéral de statistique<sup>1)</sup> met en relation la somme des naissances réduites - meilleur indice de la fécondité du moment - et la descendance finale des générations nées trente ans auparavant.

La descendance finale représente le nombre moyen d'enfants mis au monde par les femmes d'une génération donnée, au cours de leur période de procréation, alors que la somme des naissances réduites représente le nombre moyen d'enfants qu'une génération de femmes auraient mis au monde si elles avaient connu durant toute leur période de procréation les taux par âge mesurés à un moment donné.

En Suisse, la descendance finale des générations nées depuis le début du siècle varie entre 1,93 enfant par femme pour les générations nées entre 1902 et 1905 (période principale de procréation entre 1925 et 1935 environ) et 2,26 enfants par femme pour les générations nées entre 1915 et 1920 (période principale de procréation : 1940 - 1950).

Pour toutes les générations nées entre 1920 et 1936, le nombre moyen d'enfants par femme oscille entre 2,18 et 2,21. A partir des générations nées après 1936, la descendance finale diminue régulièrement pour atteindre 1,99 enfants par femme pour les femmes nées en 1941/42. Ce dernier chiffre est une estimation, car les femmes nées en 1941/42 ont actuellement 37 ans environ et n'ont donc pas achevé leur période de procréation.

La somme des naissances réduites, quant à elle, prend ses valeurs extrêmes, depuis 1920, entre 2,68 (1964) et 1,60 (1975). L'écart entre ces extrêmes est donc nettement plus élevé que pour la descendance finale. La somme des naissances réduites, d'autre part, varie beaucoup plus rapidement que la descendance finale des générations successives puisqu'elle subit les influences des conditions du moment.

### Nos hypothèses

Le canton de Genève, canton urbain, a une fécondité nettement plus basse que la moyenne suisse, mais l'évolution est similaire. La somme des naissances réduites, à Genève, a diminué de 1,93 en 1964 à 1,27 en 1975.

Pour l'hypothèse forte, les taux de fécondité par groupe d'âges ont été déterminés en fixant au préalable la descendance finale de chaque génération. Celle-ci a été fixée à 1,65 enfant par femme pour les générations nées depuis 1940. Une telle descendance finale à Genève peut donc correspondre à une descendance de 2,2 enfants par femme environ pour l'ensemble de la Suisse.

1) *Projections démographiques pour la Suisse 1976-2006 ; Berne 1976*

Il est clair que, une fois déterminée la descendance finale, il reste à choisir les taux dans les différents groupes d'âges, notamment les groupes jeunes, qui entrent dans leur période de procréation après le début des perspectives (pour nous, après 1977) ; nous entrons là dans le domaine de la spéculation. Nous avons admis, pour cette hypothèse forte, une fécondité maximale se déplaçant du groupe 20-24 ans au groupe 25-29 ans, les taux à partir de 30 ans demeurant constants dans le temps. La somme de ces taux par génération est bien entendu de 1 650 enfants pour 1 000 femmes<sup>1)</sup>. Compte tenu de la fécondité très basse de ces dernières années, la somme des naissances réduites remonterait, selon cette hypothèse, à 1,7 enfant par femme en 1982/87.

Pour notre hypothèse faible, nous avons suivi la démarche inverse et admis que la fécondité resterait constante dans chaque classe d'âges, au niveau de 1971/75. La somme des naissances réduites est donc constamment égale à 1,42 enfant par femme (à partir des générations de femmes nées depuis 1950 environ).

#### Fécondité par origine

Nos précédentes perspectives tenaient compte d'une différence entre les taux de fécondité suisses et étrangers. Nous avons précisé que cette différence (taux étrangers supérieurs aux taux suisses) était due, principalement, au fait que les enfants nés de mère Suisse et de père étranger étaient considérés comme étrangers.

Or, le nouvel article 5 de la loi fédérale sur l'acquisition et la perte de la nationalité suisse, entré en vigueur au début de 1978, stipule que les enfants de mère suisse acquièrent la nationalité suisse si les parents sont domiciliés en Suisse lors de la naissance. De ce fait, les taux de fécondité seront "corrigés" du biais signalé ci-dessus, les naissances étant, en fait, enregistrées selon l'origine de la mère. C'est pourquoi, dans les présentes perspectives, des taux de fécondité identiques ont été appliqués aux Suissesses et aux étrangères.

### 3. Migrations

Depuis la fin de la guerre et jusqu'en 1970 environ, la population du canton était principalement influencée par les migrations. Entre 1960 et 1970 par exemple, le gain migratoire représente 77 % de l'accroissement de la population du canton (+ 73 000 personnes en 10 ans). Si l'on sait que les migrants sont pour la plupart de jeunes adultes, qui ont donc une forte natalité et une faible mortalité par rapport à l'ensemble de la population, on peut estimer que la part de l'accroissement de la population due aux migrants eux-mêmes et aux enfants qu'ils ont eus après leur arrivée dépassait probablement 80 %.

En revanche, depuis 1975, le gain migratoire est négatif ou faible (+ 251 personnes en 1977) et l'accroissement naturel (naissances moins décès) prend donc davantage d'importance dans l'évolution de la population.

---

1) Puisque la descendance finale a été fixée à 1,65 enfant par femme (voir au bas de la page précédente).

Si l'on considère l'importance prépondérante que les migrations peuvent prendre dans l'évolution d'une population comme celle du canton de Genève, la soudaineté de leurs retournements de tendance et les valeurs entre lesquelles elles peuvent évoluer, on conçoit aisément quelles sont les limites d'un modèle de prévision démographique pour un territoire à la fois petit et très dépendant de l'extérieur.

En fait, il est aussi aléatoire de prévoir l'évolution à moyen ou à long terme de la population du canton - donc en premier lieu des migrations - que de prévoir l'évolution de la conjoncture économique.

C'est pourquoi, nous l'avons déjà dit, nos perspectives de population n'ont pas la prétention d'être une prévision.

Les deux hypothèses de migrations retenues pour nos perspectives actuelles peuvent être qualifiées de faibles, voire de très faibles, en comparaison des migrations enregistrées entre 1960 et 70. Elles correspondent davantage aux tendances les plus récentes mais, à long terme, elles ne sont ni plus ni moins vraisemblables que celles que nous avons envisagées dans notre édition de 1975.

Les migrations ont été traitées, dans chaque classe d'âges, comme lors de nos précédentes perspectives : gain migratoire positif en chiffres absolus, perte migratoire en % de la population présente en début de période. Par contre, nous n'avons plus fait de "scénario", mais avons pris en considération deux niveaux de migrations, maintenus constants tout au long de la période de projection. L'hypothèse forte admet un gain migratoire suisse correspondant à peu près aux valeurs 1976-77, alors que le solde migratoire étranger est nul (il est actuellement négatif, mais il est probable que les départs provoqués par la récession s'atténueront peu à peu). Quant à l'hypothèse faible, elle concrétise une situation durable de stagnation économique (gain migratoire suisse presque nul, départs d'étrangers).

#### 4. Changements d'origine

Quant aux changements d'origine (naturalisations et acquisitions de la nationalité suisse par mariage), nous les avons dissociés des migrations (dans nos précédentes perspectives, ils étaient traités comme un départ d'étrangers et une arrivée de Suisses). Le calcul sera, sinon plus exact, du moins plus rigoureux.

En effet, l'augmentation du nombre des naturalisations (la vague d'immigrés arrivés dans notre canton autour de 1965 remplissent maintenant les conditions permettant la naturalisation) et la diminution simultanée des mouvements migratoires font que, pour les classes d'âges entre 15 et 25 ans, les naturalisations sont presque aussi importantes que le gain migratoire.

Un certain pourcentage de la population étrangère a donc été soustrait aux étrangers et ajouté aux Suisses. Ce pourcentage prévu pour les naturalisations futures est inférieur à celui mesuré entre 1971 et 1975. De nombreux mi-



neurs étant devenus suisses en vertu de la nouvelle loi sur l'acquisition et la perte de la nationalité suisse (enfants nés en Suisse, de mère suisse et de père étranger), nous avons diminué proportionnellement le nombre prévisible des naturalisations.

\* \* \*

En résumé, les hypothèses retenues sont les suivantes :

mortalité :

taux constants ou en légère baisse jusqu'à la fin des perspectives.  
Hypothèse identique pour les deux variantes.

fécondité :

- . Variante forte : descendance finale de 1,65 enfant par femme dans chaque génération. Cette hypothèse implique une remontée de l'indice de fécondité du moment.
- . Variante faible : fécondité constante jusqu'au terme des perspectives, au niveau observé entre 1971 et 1975. Ceci implique une descendance finale, à long terme, de 1,42 enfant par femme.

migrations :

- . Variante forte : gain migratoire annuel de 750 Suisses environ (200 hommes, 550 femmes), gain migratoire étranger nul.
- . Variante faible : perte migratoire annuelle de 250 personnes, se décomposant ainsi :  
Suisses + 100  
Etrangers - 350

naturalisations :

naturalisations de 450 étrangers et 550 étrangères (y compris les gains par mariage) par an.  
Hypothèse identique pour les deux variantes.

**Comparaison**

La méthode utilisée pour le calcul de ces perspectives est celle des "composants démographiques" : la population est répartie en groupes d'âges quinquennaux et l'extrapolation est réalisée par périodes de 5 ans. La perspective 1975 étant basée sur l'effectif de la population à fin 1970 et la perspective 1979 sur l'effectif à fin 1977, il y a un décalage entre les dates.

Afin de pouvoir mieux comparer les résultats globaux, nous avons converti ci-dessous les chiffres de la perspective 1979 selon les dates de référence de la perspective 1975 :

	<u>1990</u>	<u>2000</u>
<u>Perspectives 1975</u>		
Variante faible	336 000	331 000
Variantes tendances		
1	366 000	393 000
2	363 000	386 000
3	359 000	378 000
Variante forte	387 000	430 000
<u>Perspectives 1979</u>		
Variante faible	340 000	337 000
Variante forte	365 000	385 000

Les résultats de la variante dite faible diffèrent peu entre les deux perspectives.

Les résultats de la variante dite forte de 1979 correspondent aux résultats des variantes "tendances" de 1975.

La variante forte de 1975 nous paraît, à la lumière des perspectives d'évolution de la Suisse et des pays européens, pouvoir être abandonnée (... au moins provisoirement), car elle supposait des soldes migratoires qui paraissent hors d'atteinte sur une longue période (+ 2 000 par an en moyenne).

## chapitre III

# présentation des résultats

---

### 1. Evolution de la population résidente

Selon nos présentes hypothèses, la population du canton évoluera, d'ici au début du 21<sup>e</sup> siècle, dans une fourchette entre 340 000 et 390 000 habitants en chiffres ronds.

Comme nous l'avons déjà mentionné dans l'introduction, cette fourchette est large et risque de décevoir les planificateurs. Mais comme nous l'avons souligné<sup>1)</sup>, établir une perspective démographique unique, ou une fourchette beaucoup plus étroite, nous paraîtrait présomptueux, tant l'évolution à moyen et à long terme des migrations est incertaine.

Nous commenterons donc chacune des deux hypothèses, en rappelant que nous les considérons toutes deux comme plausibles, bien que les circonstances actuelles (pour le court terme donc) favorisent plutôt la variante faible.

#### Variante faible

Selon cette variante, après une légère augmentation entre 1977 et 1982, la population reste stable pendant 10 ans, voire 15 ans, un peu au-dessous de 340 000 personnes, puis elle décroît rapidement dès 1997. Ainsi, malgré un solde migratoire constamment négatif et des taux de fécondité qui sont loin d'assurer le remplacement des générations, la population augmente encore actuellement et se maintient constante pendant une longue période. Ce phénomène mérite d'être signalé, car il est typique de la lenteur avec laquelle un facteur démographique donné modifie la population totale si la structure par âge de cette population masque son influence. Au cours de la prochaine décennie, nous aurons en effet des effectifs relativement nombreux en âge de procréation, et des classes d'âges creuses arrivant à 60-65 ans, âge à partir duquel la mortalité devient importante ; de ce fait, et malgré la faible fécondité déjà signalée, les naissances devraient être encore nettement supérieures aux décès et même compenser la perte migratoire.

Dès 1997 en revanche et surtout dès 2002, les générations nombreuses nées à la fin de la deuxième guerre mondiale atteindront leur 60<sup>e</sup> année, alors que les classes d'âges creuses nées vers 1970 seront en âge de procréer.

#### Variante forte

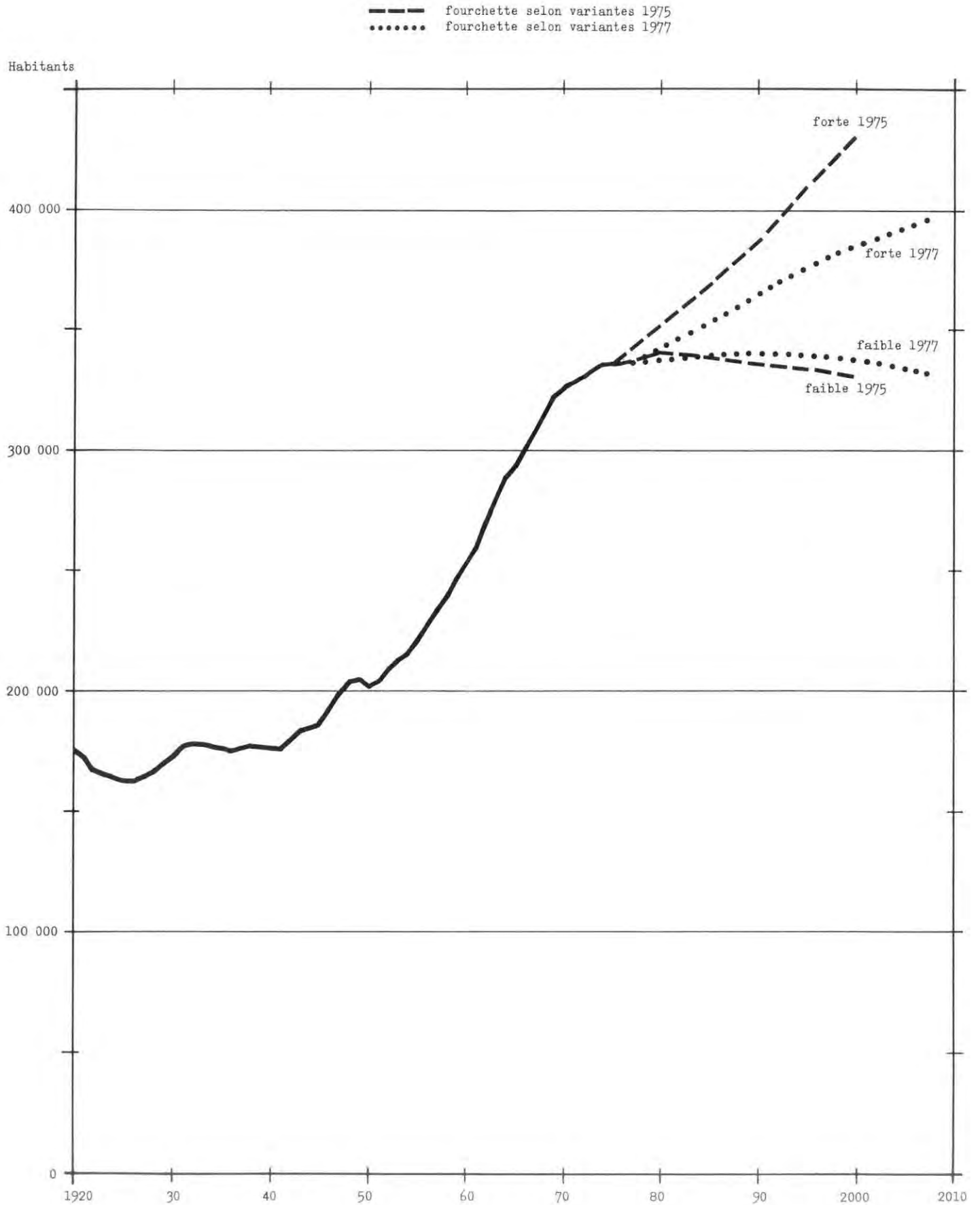
Dans la variante forte, l'influence de la structure par âge est moins visible, car tous les facteurs favorisent l'augmentation de la population. Celle-ci atteindrait, selon cette variante, 395 000 personnes en 2007. La hausse est nettement plus rapide jusqu'en 1997 (plus de 10 000 personnes en cinq ans) qu'après cette date. Entre 2002 et 2007, la population augmente encore de 7 000 personnes, alors qu'elle diminue de plus de 3 000 selon la variante faible.

---

1) Voir page 14 en particulier

Graphique 1

EVOLUTION DE LA POPULATION RESIDENTE TOTALE



## 2. Evolution par origine

En ce qui concerne la répartition de la population par origine, nous constatons, dans nos deux variantes, une évolution identique de la proportion des Suisses et des étrangers, la part de ces derniers diminuant régulièrement, de 32,4 % actuellement à 26,5 % ou 26,7 % en 2007. L'évolution en chiffres absolus reflète nos hypothèses de migration :

- variante faible :  
augmentation modérée de la population suisse (+ 17 000 de 1977 à 2007, soit + 600 par an), diminution un peu plus marquée de la population étrangère (- 21 000, soit - 700 par an) ;
- variante forte :  
forte augmentation de la population suisse (+ 62 000, soit + 2 100 par an), augmentation qui reste dans le prolongement de ces toutes dernières années ; en revanche, l'augmentation de la population étrangère est faible : + 4 000 en trente ans (soit + 100 par année).

Toutefois, des réserves doivent être émises concernant cette répartition par origine : l'influence de la nouvelle loi sur l'acquisition et la perte de la nationalité suisse n'a pu être observée, étant donné qu'elle est entrée en vigueur il y a à peine un an. La répartition des naissances par origine et nos hypothèses de naturalisation sont donc hasardeuses.

## 3. Evolution par âge

1. On divise en général la population selon trois grands groupes d'âges :

- 0 - 19 ans : groupe correspondant aux enfants et aux jeunes gens en cours de formation,
- 20 - 64 ans : personnes en âge de travailler,
- 65 ans et + : personnes âgées, en âge d'être à la retraite.

Bien entendu, ces catégories ne recouvrent pas exactement la réalité - beaucoup de gens travaillent avant 20 ans par exemple - mais elles permettent néanmoins d'étudier les incidences économiques et sociales de l'évolution démographique en distinguant d'une part une catégorie constituant l'essentiel des producteurs (20-64 ans) et d'autre part deux catégories de personnes dépendantes... <sup>1)</sup>

Jusque vers 2007, terme de notre projection, l'évolution de la population du canton par groupes d'âges devrait se poursuivre selon les grandes tendances observées depuis le début du siècle :

- . forte augmentation du nombre et de la proportion des personnes âgées
- . la part du groupe 20-64 ans varie relativement peu, restant comprise entre 60 % et 65 %. Pourtant, après une légère augmentation jusque vers 1990, la tendance s'inverse et en fin de projection, vers 2002-2007, cette tendance est à la baisse.

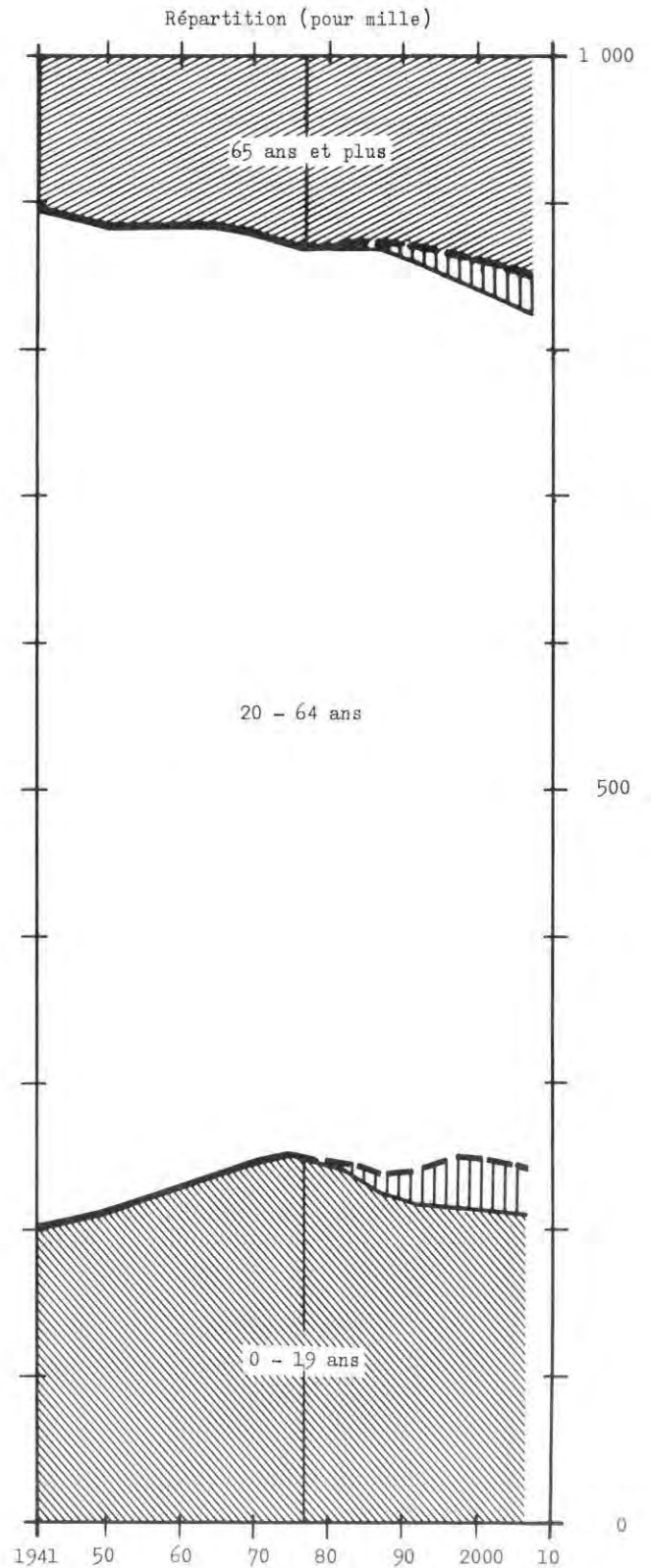
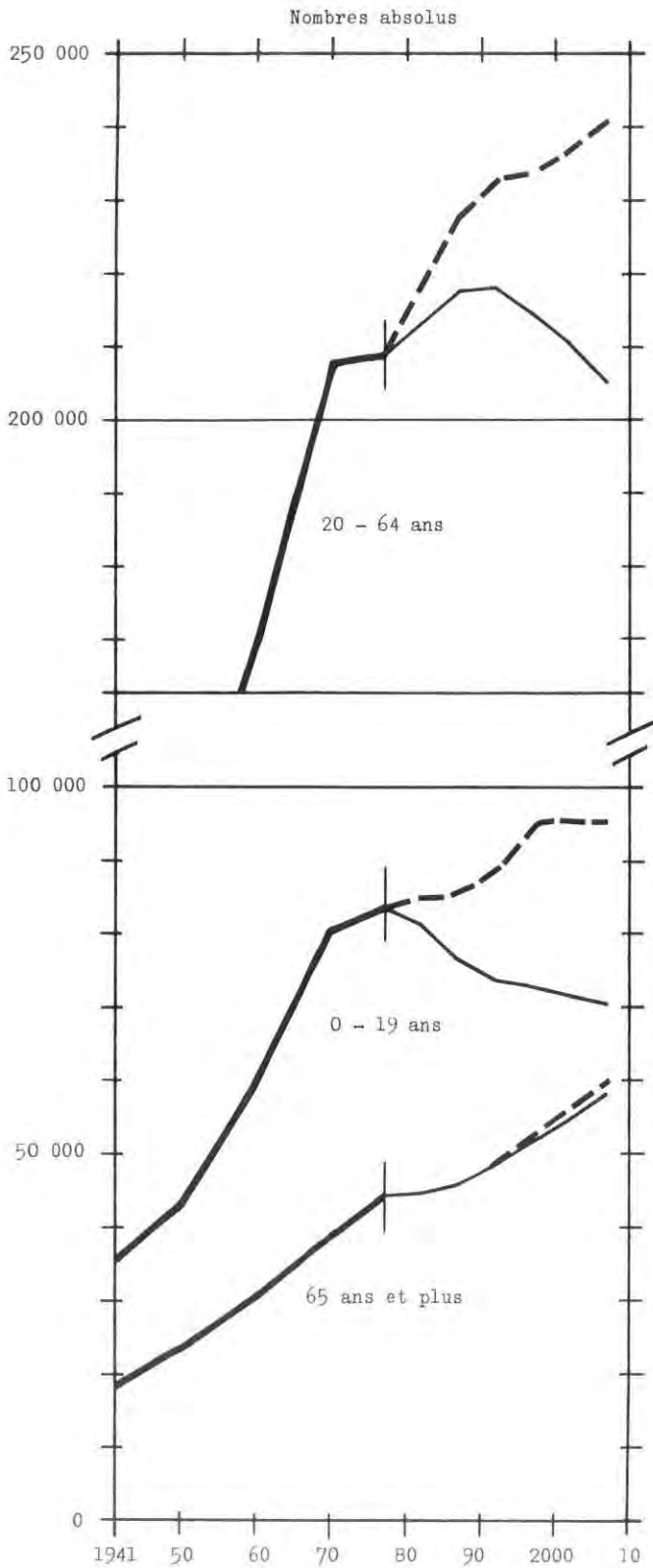
---

1) *Démographie genevoise, édition 1978 ; SCS-SRS ; p. 38.*

Graphique 2

EVOLUTION DE LA POPULATION RESIDENTE, SELON LES TROIS GRANDS GROUPES D'AGES

--- variante forte (1977/2007)  
— variante faible (1977/2007)



Si les deux variantes traduisent cette même évolution générale, elles diffèrent en revanche sur de nombreux points. C'est ce que nous allons examiner maintenant :

### 3.1. Groupe 65 ans et plus

L'augmentation du nombre des personnes âgées est inéluctable et apparaîtrait dans toute variante plausible ; elle est en effet inscrite dans la pyramide des âges de la population actuelle : les générations qui auront atteint 65 ans en 2007 sont nées avant 1943 et ont donc actuellement plus de 35 ans. Nos hypothèses de naissances ne les concernent évidemment plus et elles sont relativement peu affectées par les migrations. C'est donc essentiellement la mortalité - facteur le plus stable et en principe le mieux connu - qui influencera le groupe des personnes de plus de 64 ans.

L'effectif de ce groupe s'élève à environ 60 000 en 2007 (58 500 dans la variante faible et 59 500 dans la forte, contre 44 000 en 1977, soit une augmentation moyenne d'environ 500 personnes par an). Les deux variantes se différencient peu puisqu'elles sont basées sur la même hypothèse de mortalité.

L'importance relative du groupe 65 ans et plus est également en augmentation, dans les deux variantes. En effet, il faudrait que la fécondité, et surtout l'immigration, retrouvent des valeurs extrêmement élevées pour empêcher cette augmentation, ce qui paraît à exclure.

L'augmentation de la part du groupe des plus de 64 ans est à la fois forte et régulière : cette part passe de 13,1 % en 1977 à 15 % (variante forte) ou 17,5 % (variante faible). Il est intéressant de comparer cette évolution avec celle de l'ensemble de la Suisse (graphique 3) <sup>1)</sup> :

- Alors que, durant l'entre-deux guerres et jusqu'en 1960, Genève comptait une proportion de personnes âgées très supérieure à celle de la Suisse (fécondité plus basse, forte émigration d'étrangers à partir de 1914),
- actuellement le rapport est le même (environ 13 %), la population genevoise s'étant fortement rajeunie grâce à l'immigration des années 1950/70.
- Les perspectives pour les 30 prochaines années laissent escompter une évolution parallèle. La fourchette suisse est moins large que la genevoise car les migrations peuvent elles-mêmes être fixées dans une fourchette plus étroite à l'échelle nationale qu'à celle d'un canton.

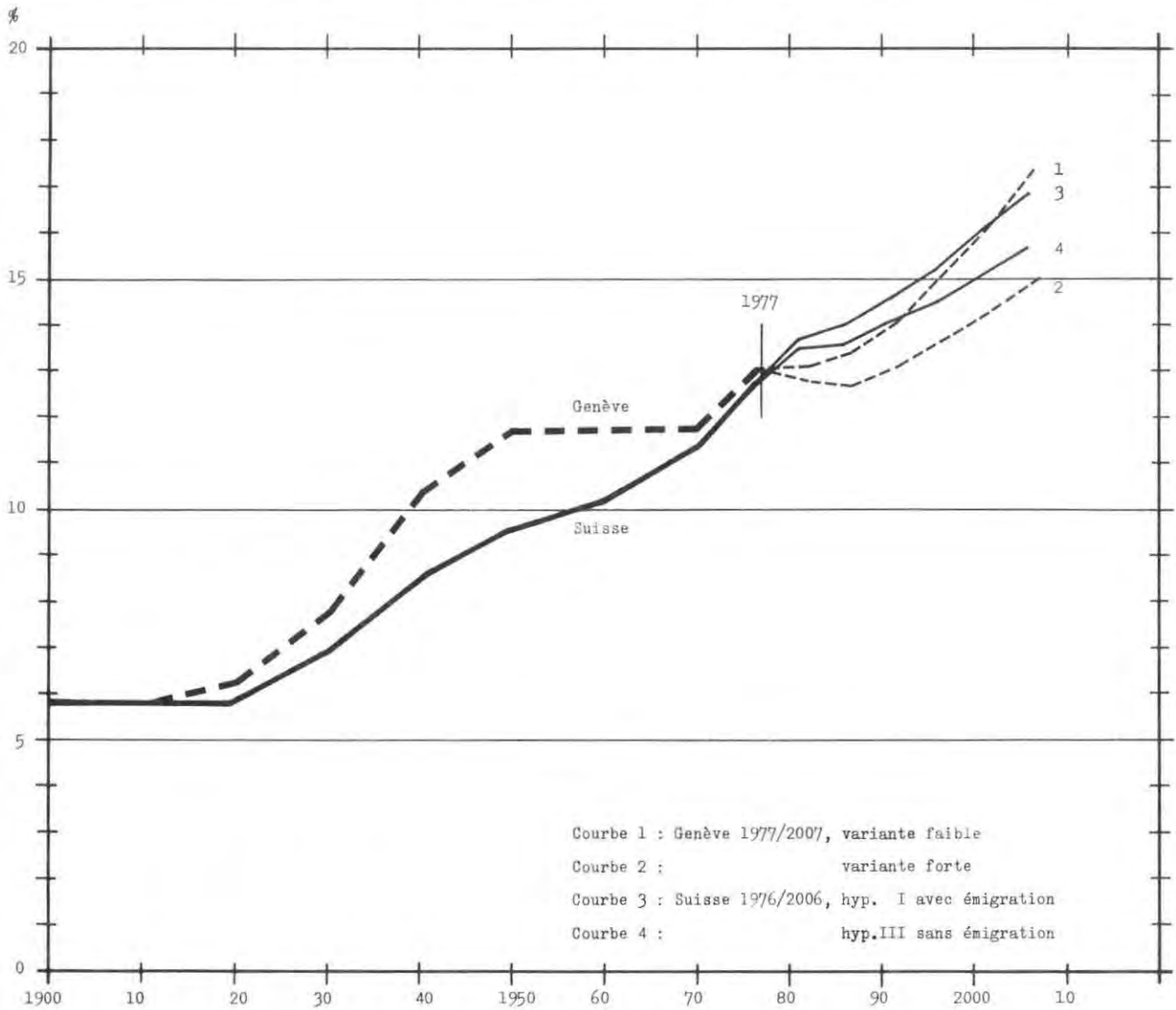
Si l'on considère la pyramide des âges de la population du canton en 1977<sup>2)</sup>, on constate qu'elle présente une forte irrégularité autour de la soixantième année : les générations nées vers 1914-1919, qui ont donc 58-63 ans en 1977, sont sous-représentées par rapport aux générations d'avant 1914 ou d'après 1919. Ce creux dans la pyramide des âges, qui se déplacera vers les grands âges au cours de la période de projection, a deux conséquences principales :

- . un ralentissement passager, de 1977 à 1987, de la progression du groupe des 65 ans et plus, en valeurs relatives comme en valeurs absolues (graphique 2) ;

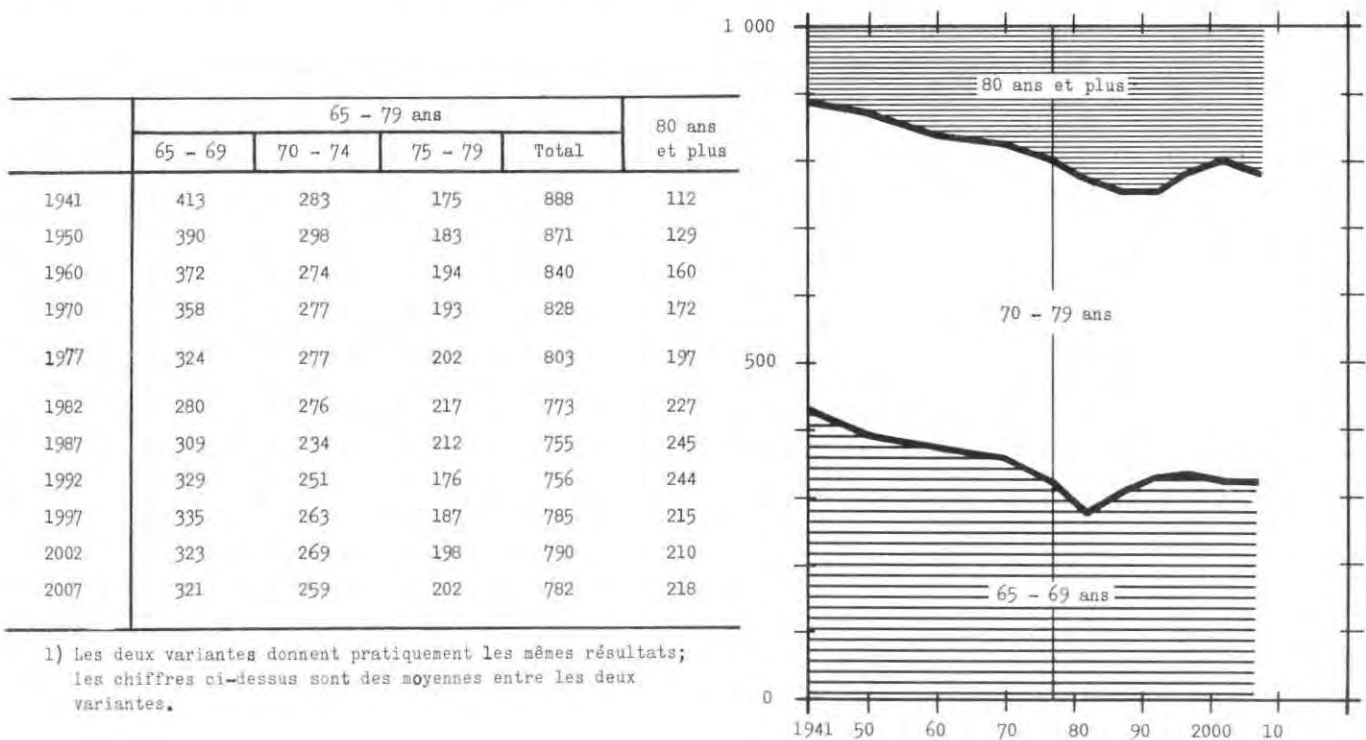
1) *Projections démographiques pour la Suisse 1976-2006 ; Bureau fédéral de statistique, 1977*

2) *Annexe page 55*

Graphique 3 PROPORTION DE PERSONNES AGEES (65 ans et +) ; COMPARAISON GENEVE-SUISSE



Graphique 4 EVOLUTION DE LA POPULATION AGEE (65 ans et +) , SELON LE GROUPE D'AGES<sup>1)</sup>





. à l'intérieur du groupe des 65 ans et plus, une "perturbation" qui se déplacera du groupe 65-69 ans - aux environs de 1982 - vers le groupe des personnes du "quatrième âge" (80 ans et plus) - aux environs de 2002 (graphique 4).

La progression du groupe des personnes ayant atteint le quatrième âge devrait donc être moins forte vers 1990-2000 : alors que pour 1 000 personnes âgées de 65 ans ou plus on n'en comptait que 112 du quatrième âge en 1941, la proportion atteignait 197 en 1977 et devrait monter jusqu'à 245 vers 1987/92, pour redescendre passagèrement à 210 vers 2002. La progression devrait reprendre ensuite.

Quant aux autres groupes d'âges, ils se différencient davantage selon les deux variantes. A ce propos, relevons que des différences qui peuvent paraître faibles - perte migratoire de 250 personnes par année dans la variante faible, gain de 800 dans la forte, alors qu'entre 1960 et 1970 on enregistrerait des gains de l'ordre de 5 000 par an - se repercutent fortement sur l'évolution de certains groupes d'âges.

### 3.2. Groupe 0 - 19 ans

Il est influencé non seulement par l'évolution de la fécondité, mais aussi par l'immigration des jeunes adultes en âge de procréer. Dans la variante faible, l'effectif du groupe 0-19 ans est d'abord en chute rapide : de 84 000 en 1977 à 74 000 en 1992 (- 10 000 en 15 ans), puis la chute devient plus lente à partir de 1992, l'effectif en fin de projection (2007) atteignant 70 000 (- 4 000 en 15 ans). Dans la variante forte, le groupe 0-19 ans est au contraire en augmentation régulière et passe de 84 000 en 1977 à 95 000 aux environs de l'an 2000 (+ 11 000); puis il se stabilise.

On constate donc que les deux variantes, bien que basées sur des hypothèses de fécondité qui diffèrent relativement peu, conduisent à des résultats très différents en fin de projection, sous l'influence de régimes migratoires inégaux.

L'importance relative du groupe 0-19 ans évolue également différemment selon les deux variantes. Dans la variante faible, l'évolution est analogue à celle des effectifs absolus : chute rapide durant la première partie de la période, puis se ralentissant ensuite. De 24,9 % de la population totale en 1977, le groupe 0-19 ans ne représente plus que 21 % en 2007. Dans la variante forte, la proportion est stable puisque sa marge de variation se limite à 1 % (entre 25 % et 24 %). En fin de période (2007), le groupe 0-19 ans a donc une importance comparable à celle de 1977.

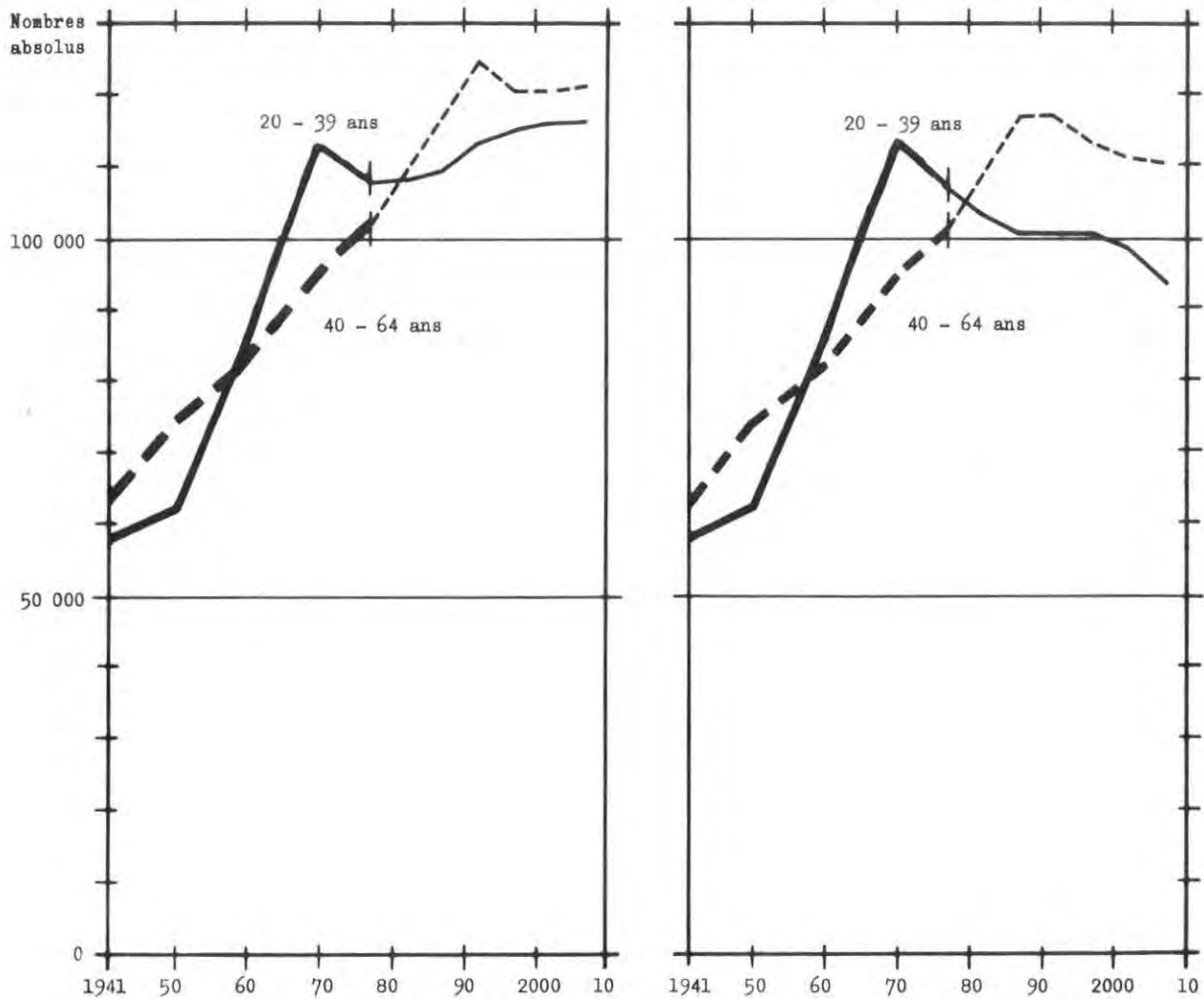
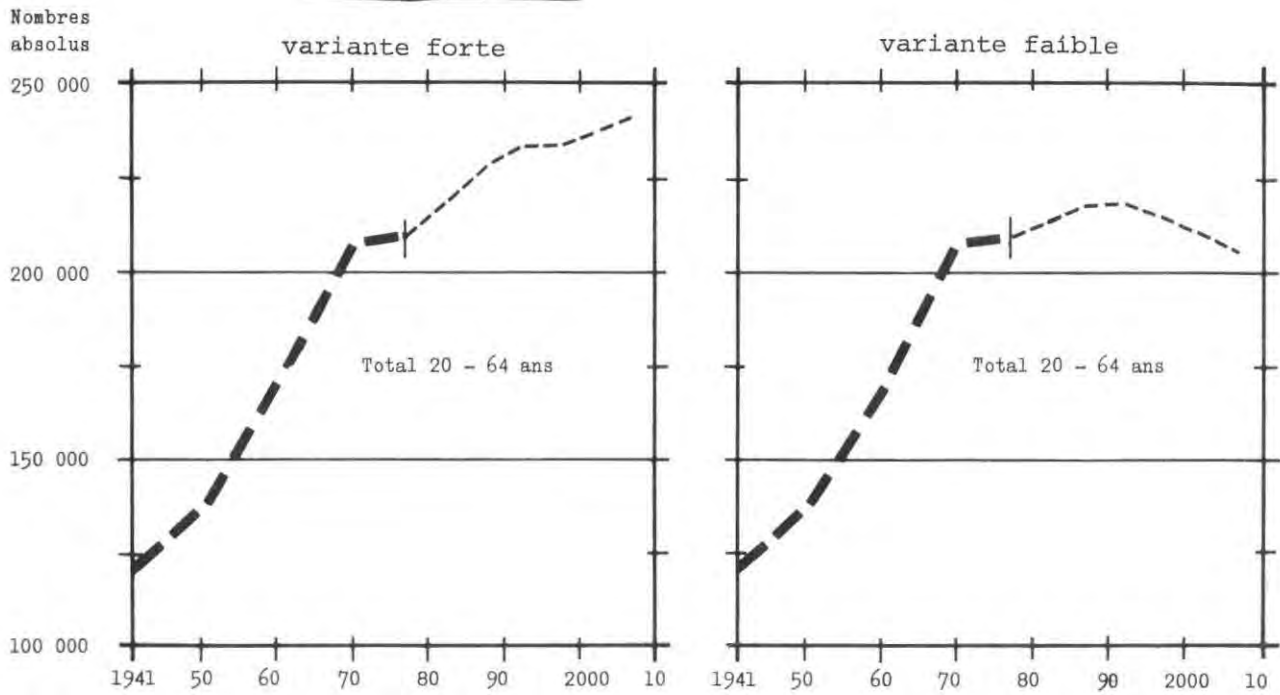
### 3.3. Groupe 20-64 ans

. De 1941 à 1977, la proportion des personnes en âge d'activité (20-64 ans) dans l'ensemble de la population a diminué régulièrement (graphique 2) . Cette évolution se comprend aisément si l'on considère la pyramide des âges de la population genevoise en 1941<sup>1)</sup> : à cette date, le groupes des moins de 20 ans était extrêmement peu fourni en raison de la natalité très basse de l'entre-deux guerres ; d'autre

---

1) Voir "Démographie genevoise, édition 1978", SCS-SRS, page 55

EVOLUTION DE LA POPULATION AGEE DE 20 A 64 ANS



part, les personnes âgées (à partir de 65 ans) étaient relativement peu nombreuses comparativement aux personnes ayant entre 40 et 64 ans. Donc, durant la période 1941-1977, la pyramide des âges s'est renforcée à la fois par le bas - grâce à la reprise de la natalité - et par le haut - grâce à l'arrivée au seuil du "troisième âge" de générations plus fournies. Le groupe des personnes en âge d'activité (20-64 ans) a ainsi perdu de son importance, malgré la forte immigration de jeunes adultes enregistrée durant cette période. Mais cette immigration a elle-même contribué au renforcement par le bas de la pyramide des âges (natalité).

- . L'année de base de notre perspective (1977) marque une cassure : pendant une dizaine d'année - jusque vers 1990 - la proportion des 20 à 64 ans devrait s'accroître, sous deux effets :
  - réduction de la base de la pyramide (jeunes de moins de 20 ans), car les générations nées durant les années de forte natalité - autour de 1965 - sortiront du groupe 0-19 ans pour entrer dans le groupe 20-64 ans ; elles seront remplacées dans le groupe 0-19 ans par des générations moins nombreuses, nées à partir de 1978 ;
  - passage de classes creuses, nées vers 1914-1919, du groupe 20-64 ans dans le groupe des personnes âgées.
- . Vers 1990, la courbe s'infléchit : la proportion des 20-64 ans est à nouveau en diminution. En fin de projection (2007), la tendance à la diminution paraît bien établie. Cette diminution correspond à la reprise du vieillissement "par le haut" de la pyramide des âges, en raison de l'arrivée au seuil du "troisième âge" des générations nées après la dernière guerre, donc des générations progressivement plus importantes.

Comme nous l'avons fait pour le groupe des personnes âgées, il est intéressant d'examiner plus en détail l'évolution des personnes en âge d'activité (20-64 ans), en décomposant cette population en deux sous-groupes : 20-39 ans et 40-64 ans. L'importance relative de ces deux sous-groupes nous renseigne de façon raccourcie sur la structure d'âge des personnes en âge d'activité : plus la part de 20-39 ans par rapport aux 40-64 ans sera importante, plus la situation sera favorable du point de vue du renouvellement de la population active, donc de l'évolution future de la "charge" des inactifs sur les actifs.

- Sous-groupe 40-64 ans

Au cours des dix prochaines années, l'effectif des personnes âgées de 40 à 64 ans augmentera fortement avec l'arrivée à la "quarantaine" des générations nées entre 1938 et 1947. Les générations 1942-1947 en particulier, déjà nombreuses à la naissance, ont encore absorbé un nombre considérable d'immigrants entre 1960 et 1970.

Durant la première partie de la période de projection, l'évolution des 40-64 ans diffère peu entre les deux variantes car les migrations sont faibles après 40 ans. Mais vers 1992-97, les personnes ayant entre 20 et 30 ans actuellement - donc un âge où les migrations sont importantes - atteignent la "quarantaine" et les deux variantes com-

mentent à diverger fortement : dans la variante forte l'effectif des 40-64 ans continue d'augmenter alors qu'il décroît rapidement dans la variante faible.

- Sous-groupe 20-39 ans

Il est influencé dès le départ par nos hypothèses de migration. Le passage des générations 1938-1947 dans la catégorie d'âges supérieure (40-64 ans) entraîne une forte baisse des 20-39 ans dans la variante faible, une stagnation dans la variante forte. Ceci malgré l'arrivée à l'âge de 20 ans des générations à fort contingent nées entre 1962 et 1967.

Dès 1980 environ, et jusqu'à la fin de la perspective, le groupe 20-39 ans reste numériquement inférieur au groupe 40-64 ans, alors qu'il lui est actuellement supérieur.

#### 4. Population active-population inactive

Le nombre de personnes actives - globalement et, à plus forte raison, par catégories d'âge, de sexe et d'état-civil - n'est connu que lors des recensements fédéraux de la population, donc tous les dix ans.

Une perspective portant sur l'évolution future du nombre d'actifs impliquerait des hypothèses sur les taux d'activités relatifs à ces différentes catégories de population. Si les taux peuvent être fixés de façon relativement simple chez les hommes, il n'en va pas de même chez les femmes, pour lesquelles l'évolution de la nuptialité, du calendrier des naissances et de la descendance finale peuvent entraîner des variations importantes des taux d'activité par âge.

De plus, une prévision sur le nombre des actifs devrait pouvoir être confrontée à une prévision économique portant sur l'évolution de l'emploi. Elle devrait également formuler des hypothèses sur l'évolution de la retraite et du travail partiel. Pas besoin d'insister sur la difficulté - sinon sur la vanité - d'un tel exercice réalisé à l'échelle cantonale. De ce fait, nous nous limiterons ici à examiner selon quelles tendances l'évolution de la structure par âge de la population du canton influencera à l'avenir le rapport entre population active et population à charge, sans établir d'hypothèses sur l'évolution des taux d'activité par sexe et âge. Pour cela nous disposons d'un certain nombre d'indicateurs simples (graph. 6 et 7) :

- Le rapport de dépendance, obtenu en divisant le nombre des personnes âgées de moins de 20 ans et de plus de 64 ans par le nombre des personnes en âge d'activité (20-64 ans). Ce rapport (graphique 6.B) représente le même phénomène que la proportion des personnes en âge d'activité par rapport à l'ensemble de la population (graphique 6.A), dont l'évolution a été décrite plus haut.
- L'indice de renouvellement de la population active. Par population active, nous entendons également ici tous les adultes avant l'âge de la retraite ou, en d'autres termes, tous les actifs potentiels. Ce taux, rapport de

la population de 20-39 ans à celle de 40-64 ans doit être considéré dans son évolution à long terme. En effet, lorsqu'une classe d'âge particulièrement nombreuse atteint 40 ans (comme c'est le cas entre 1982 et 1987) nous avons, momentanément, une chute du taux, provoquée par l'augmentation du groupe 40-64 ans et la diminution simultanée du groupe 20-39 ans. Sur une plus longue durée, les inégalités se compensent et l'on observe mieux la tendance générale.

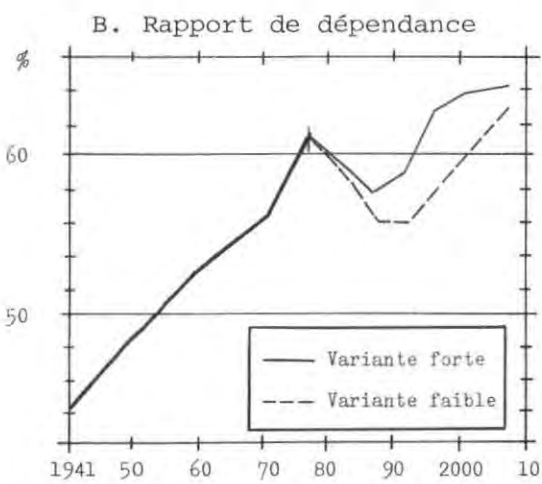
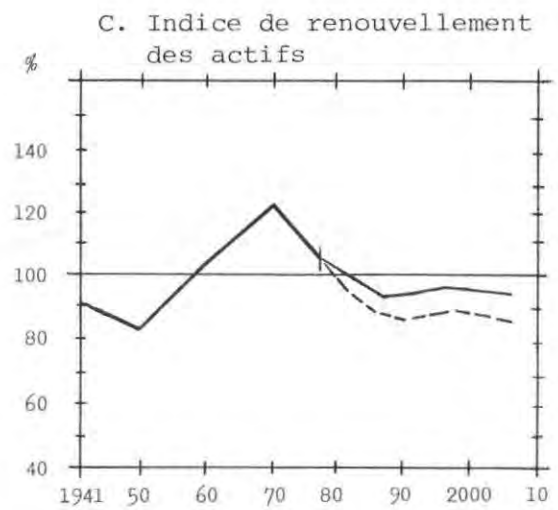
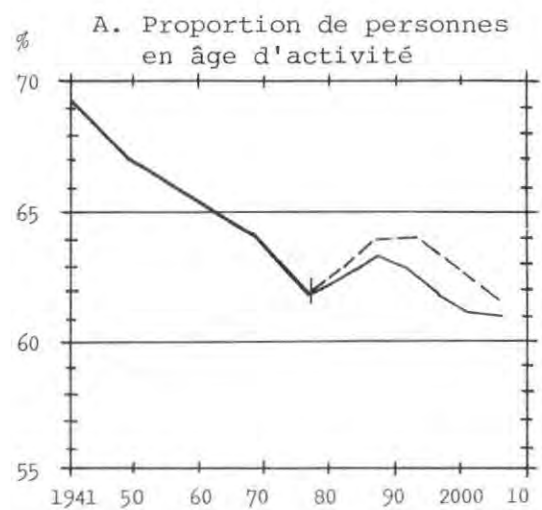
D'autre part, le groupe 20-39 ans comptant 20 générations, alors que le groupe 40-64 ans en compte 25, le taux permettant le remplacement exact des actifs se situe, compte tenu de nos hypothèses de mortalité, à 84,4 % (il serait de 80 % si la mortalité était nulle entre 20 et 64 ans).

Nos deux variantes restent, jusqu'à la fin de nos perspectives, au-dessus de ce seuil.

Si l'on peut dire que, dans l'hypothèse forte, le taux reste stable, un peu au-dessous du niveau actuel, dans l'hypothèse faible, en revanche, la tendance générale est la baisse.

Le seuil de renouvellement des actifs (84,4) est cependant atteint jusqu'au terme de la projection (2007), et bien que la part des personnes âgées de 40 ans et plus soit en forte augmentation de 1977 (taux de renouvellement = 106,5) à 1987 (= 86 à 93 selon la variante).

Graphique 6 INDICES RELATIFS A L'EVOLUTION DE LA STRUCTURE PAR AGES



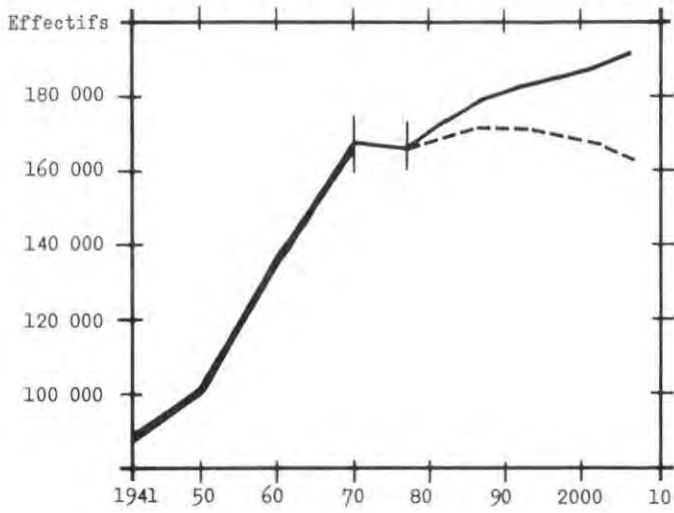
A = résidents  $\frac{20 - 64 \text{ ans}}{\text{total}}$

B = résidents  $\frac{(0 - 19 \text{ ans}) + (65 \text{ ans} +)}{20 - 64 \text{ ans}}$

C = résidents  $\frac{20 - 39 \text{ ans}}{40 - 64 \text{ ans}}$

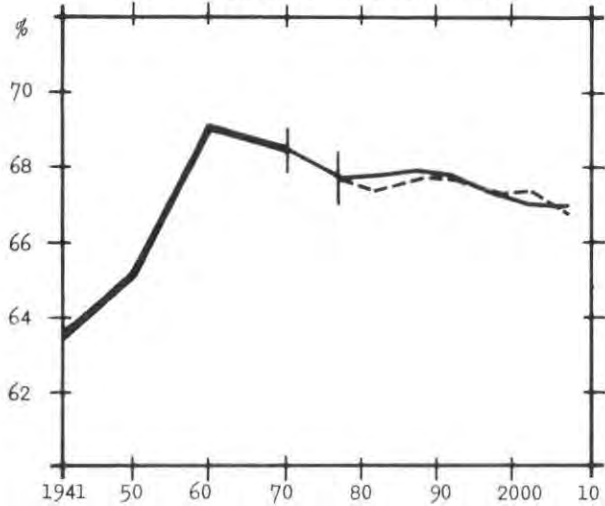
INDICES RELATIFS A L'EVOLUTION DES TAUX D'ACTIVITE

A. Population active (15 - 69 ans)

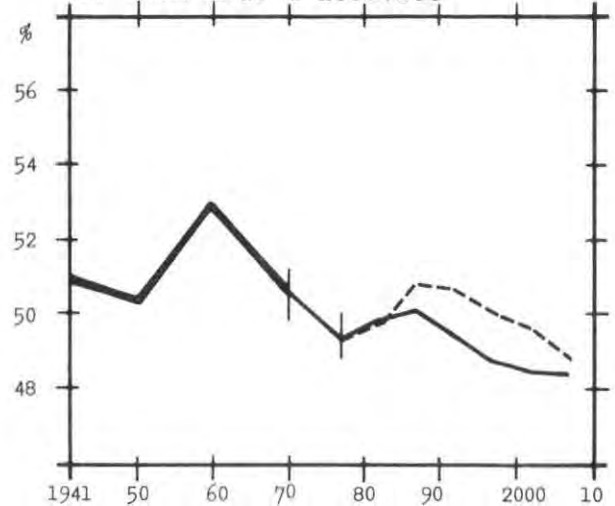


A =	actifs (15-69 ans)
B =	$\frac{\text{actifs (15-69 ans)}}{\text{résidents (15-69 ans)}}$
C =	$\frac{\text{actifs (15-69 ans)}}{\text{total résidents}}$

B. Taux global d'activité (15-69 ans)



C. Taux brut d'activité



- Le taux brut d'activité "comparatif". Pour déterminer le nombre des actifs aux différentes dates de la perspective, il faudrait appliquer à la population résidente des taux d'activité pour chaque catégorie de sexe et d'âge. Nous avons souligné, à la page précédente, combien une estimation relative à l'évolution future des taux d'activité serait aléatoire, surtout pour les femmes.
- Mais nous pouvons appliquer à la population résidente projetée les taux quinquennaux d'activité mesurés lors du dernier recensement de la population (1970). Nous obtenons ainsi pour chaque catégorie de sexe et d'âge un nombre d'actifs que nous pouvons totaliser (population active totale) puis diviser par la population résidente. Le rapport d'activité ainsi obtenu, que nous avons appelé "taux brut comparatif" est représenté au graphique 7.C.
- De 1950 à 1960, le taux brut d'activité de la population genevoise avait fortement augmenté, principalement du fait d'une plus grande participation des femmes à la vie active.
  - De 1960 à 1970, il avait au contraire fortement diminué, essentiellement en raison d'une structure par âges devenue moins favorable.
  - La nouvelle baisse enregistrée entre 1970 et 1977 a évidemment la même origine, puisque les taux d'activité par sexe et âge sont les mêmes en 1977 qu'en 1970.
  - L'évolution future des taux bruts d'activité est analogue, pour les deux variantes, à celle des indices calculés précédemment. Cette analogie signifie que l'évolution structurelle des personnes en âge d'activité (répartition selon l'âge et le sexe) n'aura vraisemblablement que peu d'influence sur le rapport actifs/inactifs ; celui-ci sera essentiellement influencé par le rapport entre personnes "à charge" (enfants + personnes âgées) et personnes en âge d'activité.

Le taux brut d'activité étant estimé à 49,3 % en 1977, il devrait avoir tendance à augmenter durant une dizaine d'années, en raison d'un ralentissement passager du vieillissement de la population, signalé au point III.3.1. Puis, avec la reprise du vieillissement, le taux brut d'activité reprendrait son déclin pour atteindre 48 % - 49 % au terme de la perspective (2007).

Mais rappelons-le, cette évolution suppose que les taux d'activité par sexe et âge restent constants tout au long de la période de projection.

\* \* \*

*Les résultats détaillés de cette édition 1979 sont présentés dans les pages qui suivent (30 - 36) :*

*page 30 : résultats condensés*

- a) évolution structurelle*
- b) mouvement démographique*

*Page 31 : pyramides des âges (graphique)*

*Pages 32 - 33 : résultats par grands groupes d'âges, sexe et origine*

*Pages 34 - 35 : résultats par groupe d'âges quinquennal*

*Page 36 : évolution des principaux indices démographiques*

## RESULTATS CONDENSES

## a. évolution structurelle

	1977	Variante faible					
		1982	1987	1992	1997	2002	2007
Population totale	336 674	339 086	339 655	339 817	338 723	336 771	333 341
Suisses	227 549	232 644	236 553	239 910	241 141	243 910	245 003
Etrangers	109 125	106 442	103 102	99 907	96 582	92 861	88 338
Hommes	157 217	158 850	159 551	159 998	159 733	158 911	157 200
Femmes	179 457	180 236	180 104	179 819	178 990	177 860	176 141
Groupes d'âges							
0-19 ans	83 843	81 740	76 481	73 793	72 995	71 542	70 047
20-64 ans	208 808	213 005	217 720	218 027	214 378	210 412	204 840
65 ans et plus	44 023	44 341	45 454	47 997	51 350	54 817	58 454
0-14 ans	61 799	57 099	54 159	53 648	52 934	52 080	50 411
15-19 ans	22 044	24 641	22 322	20 145	20 061	19 462	19 636
20-39 ans	107 709	103 668	100 656	100 653	100 559	98 650	93 930
40-64 ans	101 099	109 337	117 064	117 374	113 819	111 762	110 910
65-79 ans	35 359	34 264	34 270	36 259	40 258	43 244	45 679
80 ans et plus	8 664	10 077	11 184	11 738	11 092	11 573	12 775

	1977	Variante forte					
		1982	1987	1992	1997	2002	2007
Population totale	336 674	347 305	358 396	369 583	379 818	388 422	395 499
Suisses	227 549	238 194	249 496	260 732	271 084	280 703	269 938
Etrangers	109 125	109 111	108 900	108 851	108 734	107 719	105 561
Hommes	157 217	162 505	168 061	173 620	178 572	182 566	185 711
Femmes	179 457	184 800	190 335	195 963	201 246	205 856	209 788
Groupes d'âges							
0-19 ans	83 843	85 114	85 341	88 606	94 238	95 890	95 205
20-64 ans	208 808	217 779	227 428	232 611	233 596	236 852	240 791
65 ans et plus	44 023	44 412	45 627	48 366	51 964	55 680	59 503
0-14 ans	61 799	60 173	62 607	67 966	70 830	70 703	69 251
15-19 ans	22 044	24 941	22 734	20 640	23 408	25 187	25 954
20-39 ans	107 709	108 210	109 614	113 641	115 102	116 316	116 843
40-64 ans	101 099	109 569	117 814	118 970	118 494	120 426	123 948
65-79 ans	35 359	37 202	37 678	40 025	44 126	47 526	50 500
80 ans et plus	8 664	7 210	7 949	8 341	7 858	8 154	9 003

## b. mouvement démographique ( moyennes annuelles )

	VARIANTE FAIBLE					VARIANTE FORTE				
	Mouvement naturel			Gain migratoire	Gain total	Mouvement naturel			Gain migratoire	Gain total
	naissances	décès	gain			naissances	décès	gain		
1977/1982	3 830	3 290	540	- 60	480	4 380	3 300	1 080	1 050	2 130
1982/1987	3 700	3 510	190	- 80	110	4 750	3 540	1 210	1 010	2 220
1987/1992	3 720	3 560	160	- 130	30	4 900	3 600	1 300	940	2 240
1992/1997	3 670	3 670	0	- 220	- 220	4 960	3 740	1 220	830	2 050
1997/2002	3 510	3 640	- 130	- 260	- 390	4 710	3 740	970	750	1 720
2002/2007	3 370	3 770	- 400	- 290	- 690	4 590	3 900	690	730	1 420



PYRAMIDES DES AGES

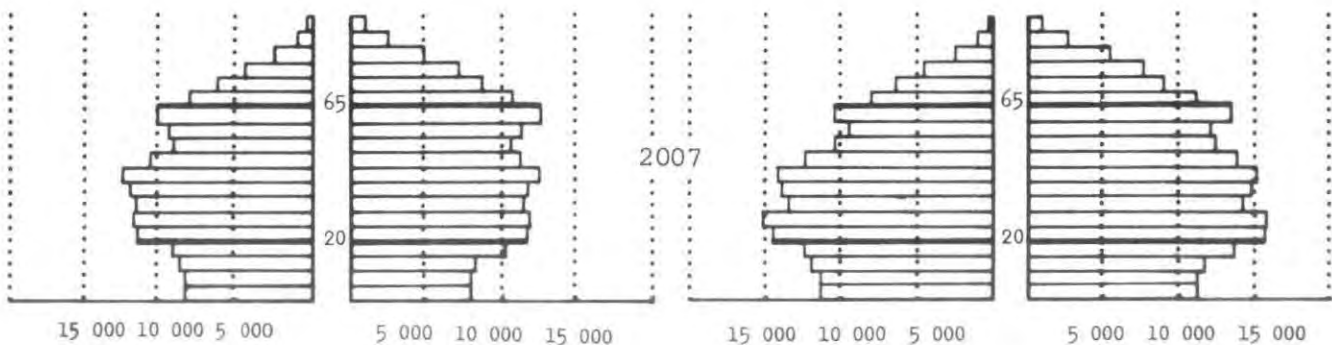
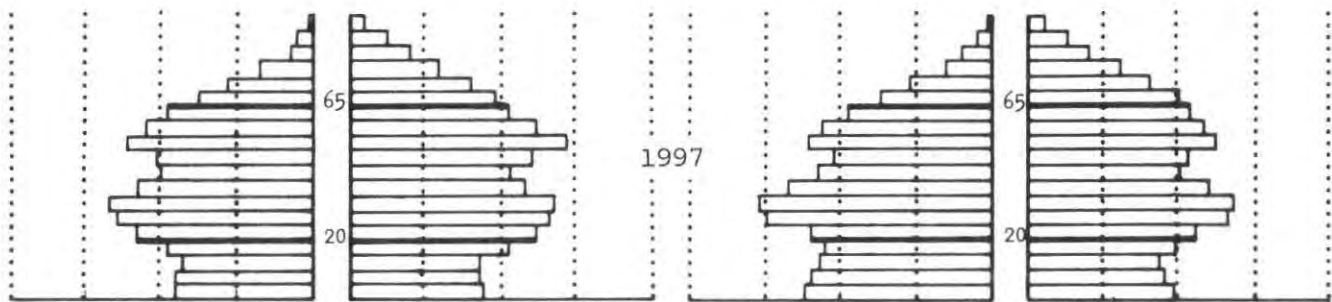
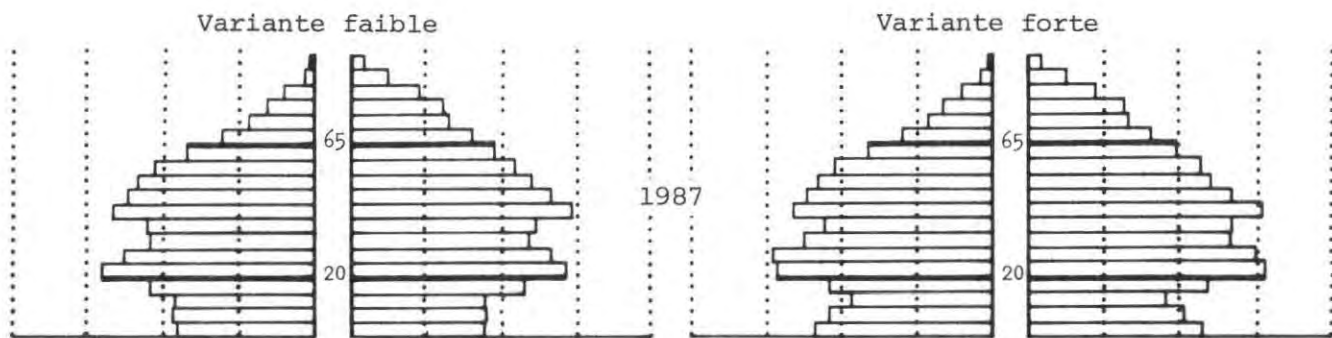
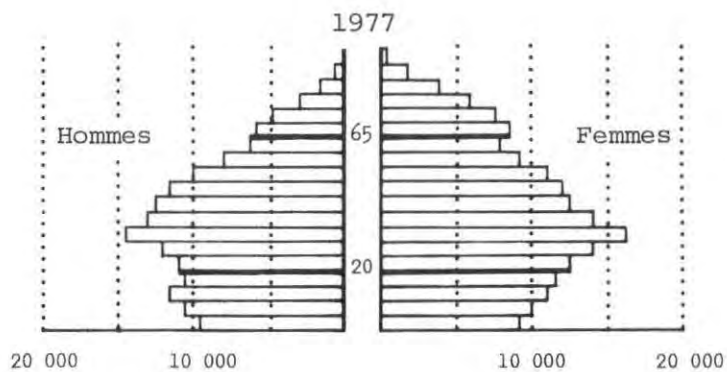


Tableau 2

RESULTATS PAR GRANDS GROUPES D'AGES, SEXE ET ORIGINE ; VARIANTE FAIBLE

Chiffres absolus

	SUISSES				ETRANGERS				TOTAL			
	0 - 19 ans	20 - 64 ans	65 ans et plus	Total	0 - 19 ans	20 - 64 ans	65 ans et plus	Total	0 - 19 ans	20 - 64 ans	65 ans et plus	Total
	HOMMES											
1977	24 714	63 158	13 822	101 694	17 264	35 925	2 334	55 523	41 978	99 083	16 156	157 217
1982	25 214	65 184	13 799	104 197	15 902	36 344	2 407	54 653	41 116	101 528	16 206	158 850
1987	24 987	67 297	13 944	106 228	13 426	37 131	2 766	53 323	38 413	104 428	16 710	159 551
1992	25 584	68 028	14 390	108 002	11 414	37 026	3 556	51 996	36 998	105 054	17 946	159 998
1997	26 665	67 513	15 043	109 221	9 951	35 944	4 617	50 512	36 616	103 457	19 660	159 733
2002	26 181	68 376	15 633	110 190	9 704	33 319	5 698	48 721	35 885	101 695	21 331	158 911
2007	25 833	68 818	16 158	110 809	9 301	30 640	6 450	46 391	35 134	99 458	22 608	157 200
	FEMMES											
1977	24 839	76 740	24 276	125 855	17 026	32 985	3 591	53 602	44 865	109 725	27 867	179 457
1982	25 010	78 799	24 638	128 447	15 614	32 678	3 497	51 789	40 624	111 477	28 135	180 236
1987	24 878	80 423	25 024	130 325	13 190	32 869	3 720	49 779	38 068	113 292	28 744	180 104
1992	25 571	80 634	25 703	131 908	11 224	32 339	4 348	47 911	36 795	112 973	30 051	179 819
1997	26 600	79 898	26 422	132 920	9 779	31 023	5 268	46 070	36 379	110 921	31 690	178 990
2002	26 124	80 420	27 176	133 720	9 533	28 297	6 310	44 140	35 657	108 717	33 486	177 860
2007	25 772	79 793	28 629	134 194	9 141	25 589	7 217	41 947	34 913	105 382	35 846	176 141
	ENSEMBLE											
1977	49 553	139 898	38 098	227 549	34 290	68 910	5 925	109 125	83 843	208 808	44 025	336 674
1982	50 224	143 983	38 437	232 644	31 516	69 022	5 904	106 442	81 740	213 005	44 341	339 086
1987	49 865	147 720	38 968	236 553	26 616	70 000	6 486	103 102	76 481	217 720	45 454	339 655
1992	51 155	148 662	40 093	239 910	22 638	69 365	7 904	99 907	73 793	218 027	47 997	339 817
1997	53 265	147 411	41 465	242 141	19 730	66 967	9 885	96 582	72 995	214 378	51 350	338 723
2002	52 305	148 796	42 809	243 910	19 237	61 616	12 008	92 861	71 542	210 412	54 817	336 771
2007	51 605	148 611	44 787	245 003	18 442	56 229	13 667	88 338	70 047	204 840	58 454	333 341

Répartition ( pour mille )

	SUISSES				ETRANGERS				TOTAL			
	0 - 19 ans	20 - 64 ans	65 ans et plus	Total	0 - 19 ans	20 - 64 ans	65 ans et plus	Total	0 - 19 ans	20 - 64 ans	65 ans et plus	Total
	HOMMES											
1977	243	621	131	1 000	311	647	42	1 000	267	630	103	1 000
1982	242	626	132	1 000	291	666	44	1 000	259	639	102	1 000
1987	235	634	131	1 000	252	696	52	1 000	241	654	105	1 000
1992	237	630	133	1 000	220	712	68	1 000	231	657	112	1 000
1997	244	618	138	1 000	197	712	91	1 000	229	648	123	1 000
2002	238	620	142	1 000	199	684	117	1 000	226	640	134	1 000
2007	233	621	146	1 000	201	660	139	1 000	223	633	144	1 000
	FEMMES											
1977	197	610	193	1 000	318	615	67	1 000	233	612	155	1 000
1982	195	613	192	1 000	301	631	68	1 000	225	619	156	1 000
1987	191	617	192	1 000	265	660	75	1 000	211	629	160	1 000
1992	194	611	195	1 000	234	675	91	1 000	205	628	167	1 000
1997	200	601	199	1 000	212	674	114	1 000	203	620	177	1 000
2002	195	602	203	1 000	216	641	143	1 000	201	611	188	1 000
2007	192	595	213	1 000	218	610	172	1 000	198	598	204	1 000
	ENSEMBLE											
1977	218	615	167	1 000	314	632	54	1 000	249	620	131	1 000
1982	216	619	165	1 000	296	649	55	1 000	241	628	131	1 000
1987	211	624	165	1 000	258	679	63	1 000	225	641	134	1 000
1992	213	620	167	1 000	227	694	79	1 000	217	642	141	1 000
1997	220	609	171	1 000	204	694	102	1 000	215	633	152	1 000
2002	214	610	176	1 000	207	664	129	1 000	212	625	163	1 000
2007	210	607	183	1 000	209	637	154	1 000	210	615	175	1 000

Tableau 3

RESULTATS PAR GRANDS GROUPES D'AGES, SEXE ET ORIGINE ; VARIANTE FORTE

Chiffres absolus

	SUISSES				ETRANGERS				TOTAL			
	0 - 19 ans	20 - 64 ans	65 ans et plus	Total	0 - 19 ans	20 - 64 ans	65 ans et plus	Total	0 - 19 ans	20 - 64 ans	65 ans et plus	Total
HOMMES												
1977	24 714	63 158	13 822	101 694	17 264	35 925	2 334	55 523	41 978	99 083	16 156	157 217
1982	26 384	66 171	13 846	106 401	16 301	37 372	2 431	56 104	42 685	103 543	16 277	162 505
1987	28 265	69 275	14 035	111 575	14 519	39 151	2 816	56 486	42 784	108 426	16 851	168 061
1992	31 131	71 088	14 517	116 736	13 275	39 953	3 656	56 884	44 406	111 041	18 173	173 620
1997	34 617	71 601	15 199	121 417	12 687	39 697	4 771	57 155	47 304	111 298	19 970	178 572
2002	35 318	74 586	15 809	125 714	12 839	38 114	5 900	56 853	48 157	112 700	21 709	182 566
2007	35 299	78 239	16 342	129 880	12 524	36 624	6 683	55 831	47 823	114 863	23 025	185 711
FEMMES												
1977	24 839	76 740	24 276	125 855	17 026	32 985	3 591	53 602	41 865	109 725	27 867	179 457
1982	26 132	81 023	24 638	131 793	16 297	33 213	3 497	53 007	42 429	114 236	28 135	184 800
1987	28 021	84 875	25 025	137 921	14 536	34 127	3 751	52 414	42 557	118 002	28 776	189 335
1992	30 890	87 328	25 778	143 996	13 310	34 242	4 415	51 967	44 200	121 570	30 193	195 963
1997	34 227	88 801	26 639	149 667	12 707	33 497	5 375	51 579	46 934	122 298	32 014	201 246
2002	34 886	92 588	27 516	154 990	12 847	31 564	6 455	50 866	47 733	124 152	33 971	205 856
2007	34 842	96 129	29 087	160 058	12 540	29 799	7 391	49 730	47 382	125 928	36 478	209 788
ENSEMBLE												
1977	49 553	139 898	38 098	227 549	34 290	68 910	5 925	109 125	83 843	208 808	44 023	336 674
1982	52 516	147 194	38 484	238 194	32 598	70 585	5 928	109 111	85 114	217 779	44 412	347 305
1987	56 286	154 150	39 060	249 496	29 055	73 278	6 567	108 900	85 341	227 428	45 627	358 396
1992	62 021	158 416	40 295	260 732	26 585	74 195	8 071	108 851	88 606	232 611	48 366	369 583
1997	68 844	160 402	41 838	271 084	25 394	73 194	10 146	108 734	94 238	233 596	51 984	379 818
2002	70 204	167 174	43 325	280 703	25 686	69 678	12 355	107 719	95 890	236 852	55 680	388 422
2007	70 141	174 368	45 429	289 938	25 064	66 423	14 074	105 561	95 205	240 791	59 503	395 499

Répartition ( pour mille )

	SUISSES				ETRANGERS				TOTAL			
	0 - 19 ans	20 - 64 ans	65 ans et plus	Total	0 - 19 ans	20 - 64 ans	65 ans et plus	Total	0 - 19 ans	20 - 64 ans	65 ans et plus	Total
HOMMES												
1977	243	621	136	1 000	311	647	42	1 000	267	630	103	1 000
1982	248	622	130	1 000	291	666	43	1 000	263	637	100	1 000
1987	253	621	126	1 000	257	693	50	1 000	255	645	100	1 000
1992	267	609	124	1 000	234	702	64	1 000	256	640	104	1 000
1997	285	590	125	1 000	222	695	83	1 000	265	623	112	1 000
2002	281	593	126	1 000	226	670	104	1 000	264	617	119	1 000
2007	272	602	126	1 000	224	656	120	1 000	258	618	124	1 000
FEMMES												
1977	197	610	193	1 000	318	615	67	1 000	233	612	155	1 000
1982	198	615	187	1 000	307	627	66	1 000	230	618	152	1 000
1987	203	615	182	1 000	277	651	72	1 000	225	623	152	1 000
1992	215	606	179	1 000	256	659	85	1 000	226	620	154	1 000
1997	229	593	178	1 000	247	649	104	1 000	233	608	159	1 000
2002	225	597	178	1 000	253	620	127	1 000	232	603	165	1 000
2007	218	601	181	1 000	252	599	149	1 000	226	600	174	1 000
ENSEMBLE												
1977	218	615	167	1 000	314	632	54	1 000	249	620	131	1 000
1982	220	618	162	1 000	299	647	54	1 000	245	627	128	1 000
1987	226	618	156	1 000	267	673	60	1 000	238	635	127	1 000
1992	238	608	154	1 000	244	682	74	1 000	240	629	131	1 000
1997	254	592	154	1 000	234	673	93	1 000	248	615	137	1 000
2002	250	596	154	1 000	238	647	115	1 000	247	610	143	1 000
2007	242	601	157	1 000	238	629	133	1 000	241	609	150	1 000

RESULTATS PAR GROUPES D'AGES QUINQUENNAUX ; VARIANTE FAIBLE

AGE	1982			1987			1992		
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
0 A 4 ANS	9514	9123	18637	9186	8810	17996	9286	8896	18182
5 A 9 ANS	9309	8978	18287	9275	8895	18170	8958	8599	17557
10 A 14 ANS	10340	9835	20175	9155	8838	17993	9137	8772	17909
15 A 19 ANS	11953	12688	24641	10797	11525	22322	9617	10528	20145
20 A 24 ANS	12517	13320	25837	14061	14361	28422	12914	13200	26114
25 A 29 ANS	11188	12559	23747	12595	13198	25793	14074	14227	28301
30 A 34 ANS	11598	13357	24955	10799	11860	22659	12146	12463	24609
35 A 39 ANS	13728	15401	29129	11082	12700	23782	10339	11290	21629
40 A 44 ANS	12679	13609	26288	13220	14892	28112	10691	12310	23001
45 A 49 ANS	12038	12321	24359	12225	13397	25622	12775	14653	27428
50 A 54 ANS	11193	11802	22995	11632	12056	23688	11825	13121	24946
55 A 59 ANS	9363	10414	19777	10557	11146	21703	10995	11357	22352
60 A 64 ANS	7224	8694	15918	8257	9682	17939	9295	10352	19647
65 A 69 ANS	5218	7184	12402	5906	8103	14009	6744	9008	15752
70 A 74 ANS	4714	7504	12218	4189	6423	10612	4762	7274	12036
75 A 79 ANS	3407	6237	9644	3380	6269	9649	3043	5428	8471
80 A 84 ANS	1866	4309	6175	2098	4591	6689	2114	4676	6790
85 A 89 ANS	762	2172	2934	851	2440	3291	957	2601	3558
90 ANS ET +	239	729	968	286	918	1204	326	1064	1390
TOTAL	158850	180236	339086	159551	180104	339655	159998	179819	339817

AGE	1997			2002			2007		
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
0 A 4 ANS	9136	8753	17889	8767	8380	17147	8428	8057	16485
5 A 9 ANS	9055	8683	17738	8907	8542	17449	8548	8180	16728
10 A 14 ANS	8826	8481	17307	8921	8563	17484	8775	8423	17198
15 A 19 ANS	9599	10462	20061	9290	10172	19462	9383	10253	19636
20 A 24 ANS	11742	12205	23947	11725	12139	23864	11416	11849	23265
25 A 29 ANS	13018	13107	26125	11929	12143	24072	11803	12032	23835
30 A 34 ANS	13569	13430	26999	12587	12371	24958	11566	11461	23027
35 A 39 ANS	11626	11862	23488	12981	12775	25756	12038	11765	23803
40 A 44 ANS	9985	10972	20957	11225	11527	22752	12527	12396	24923
45 A 49 ANS	10338	12110	22448	9675	10800	20475	10875	11346	22221
50 A 54 ANS	12350	14345	26695	10002	11864	21866	9356	10576	19932
55 A 59 ANS	11178	12374	23552	11736	13599	25335	9504	11270	20774
60 A 64 ANS	9651	10516	20167	9835	11499	21334	10373	12687	23060
65 A 69 ANS	7552	9615	17167	7857	9806	17663	8009	10729	18738
70 A 74 ANS	5423	8074	13497	6096	8652	14748	6331	8813	15144
75 A 79 ANS	3451	6143	9594	3943	6890	10833	4422	7375	11797
80 A 84 ANS	1902	4048	5950	2188	4638	6826	2494	5195	7689
85 A 89 ANS	964	2648	3612	866	2292	3158	995	2624	3619
90 ANS ET +	368	1162	1530	381	1208	1589	357	1110	1467
TOTAL	159733	178990	338723	158911	177860	336771	157200	176141	333341

RESULTATS PAR GROUPES D'AGES QUINQUENNAUX ; VARIANTE FORTE

AGE	1982			1987			1992		
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
0 A 4 ANS	10976	10526	21502	11896	11407	23303	12308	11791	24099
5 A 9 ANS	9358	9026	18384	10779	10337	21116	11686	11218	22904
10 A 14 ANS	10398	9889	20287	9254	8934	18188	10696	10267	20963
15 A 19 ANS	11953	12988	24941	10855	11879	22734	9716	10924	20640
20 A 24 ANS	12816	14119	26935	14360	15459	29819	13270	14353	27623
25 A 29 ANS	12749	13623	26372	14534	15075	29609	16069	16412	32481
30 A 34 ANS	11721	13733	25454	12378	13265	25643	14085	14673	28758
35 A 39 ANS	13728	15721	29449	11196	13347	24543	11848	12931	24779
40 A 44 ANS	12679	13609	26288	13220	15206	28426	10798	12946	23744
45 A 49 ANS	12038	12321	24359	12225	13397	25622	12775	14961	27736
50 A 54 ANS	11193	11885	23078	11632	12137	23769	11825	13210	25035
55 A 59 ANS	9395	10494	19889	10598	11308	21906	11042	11516	22558
60 A 64 ANS	7224	8731	15955	8283	9808	18091	9329	10568	19897
65 A 69 ANS	5289	7184	12473	5990	8135	14125	6864	9122	15986
70 A 74 ANS	4714	7504	12218	4246	6423	10669	4829	7302	12131
75 A 79 ANS	3407	6237	9644	3380	6269	9649	3083	5428	8511
80 A 84 ANS	1866	4309	6175	2098	4591	6689	2114	4676	6790
85 A 89 ANS	762	2172	2934	851	2440	3291	957	2601	3558
90 ANS ET +	239	729	968	286	918	1204	326	1064	1390
TOTAL	162505	184800	347305	168061	190335	358396	173620	195963	369583

AGE	1997			2002			2007		
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL	HOMMES	FEMMES	TOTAL
0 A 4 ANS	12463	11939	24402	11869	11346	23215	11575	11066	22641
5 A 9 ANS	12089	11593	23682	12237	11736	23973	11657	11155	22812
10 A 14 ANS	11600	11146	22746	11998	11517	23515	12142	11656	23798
15 A 19 ANS	11152	12256	23408	12053	13134	25187	12449	13505	25954
20 A 24 ANS	12139	13399	25538	13566	14729	28295	14460	15606	30066
25 A 29 ANS	14985	15308	30293	13861	14357	28218	15278	15683	30961
30 A 34 ANS	15554	15943	31497	14555	14863	29418	13510	13939	27449
35 A 39 ANS	13476	14298	27774	14875	15510	30385	13915	14452	28367
40 A 44 ANS	11438	12580	24018	13006	13905	26911	14350	15060	29410
45 A 49 ANS	10440	12734	23174	11082	12380	23462	12594	13684	26278
50 A 54 ANS	12350	14752	27102	10101	12569	22670	10717	12219	22936
55 A 59 ANS	11225	12550	23775	11779	14101	25880	9631	12048	21679
60 A 64 ANS	9691	10734	20425	9875	11738	21613	10408	13237	23645
65 A 69 ANS	7694	9814	17508	8010	10009	18019	8164	10952	19116
70 A 74 ANS	5518	8176	13694	6209	8831	15040	6453	8996	15449
75 A 79 ANS	3499	6166	9665	4012	6977	10989	4502	7527	12029
80 A 84 ANS	1927	4048	5975	2219	4654	6873	2537	5261	7798
85 A 89 ANS	964	2648	3612	878	2292	3170	1008	2632	3640
90 ANS ET +	368	1162	1530	381	1208	1589	361	1110	1471
TOTAL	178572	201246	379818	182566	205856	388422	185711	209788	395499

## EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICES

	1977	Variante faible					
		1982	1987	1992	1997	2002	2007
Population totale	336 674	339 086	339 655	339 817	338 723	336 771	333 341
Suisses (%)	67,6	68,6	69,6	70,6	71,5	72,4	73,5
Etrangers (%)	32,4	31,4	30,4	29,4	28,5	27,6	26,5
Groupes d'âges (%)							
0-19 ans	24,9	24,1	22,5	21,7	21,5	21,2	21,0
20-64 ans	62,0	62,8	64,1	64,2	63,3	62,5	61,5
65 ans et plus	13,1	13,1	13,4	14,1	15,2	16,3	17,5
20-39 ans	32,0	30,6	29,6	29,6	29,7	29,3	28,2
40-64 ans	30,0	32,2	34,5	34,6	33,6	33,2	33,3
80 ans et plus	2,6	3,0	3,3	3,5	3,3	3,4	3,8
Nombre d'hommes pour 100 femmes							
0-19 ans	100,3	101,2	100,9	100,6	100,7	100,6	100,6
20-64 ans	90,3	91,2	92,2	93,0	93,3	93,5	94,4
65 ans et plus	58,0	57,6	58,1	59,7	62,0	63,7	63,1
80 ans et plus	40,9	39,8	40,7	40,7	41,2	42,2	43,1
Pour 100 adultes en âges d'activité (20-64 ans)							
a. nombre de moins de 20 ans	40,2	38,4	35,1	33,8	34,0	34,0	34,2
b. nombre de plus de 65 ans	21,1	20,8	20,9	22,0	24,0	26,1	28,5
(a + b)	61,3	59,2	56,0	55,8	58,0	60,1	62,7
Indice de renouvellement des actifs (20-39 ans) / (40-64 ans)	106,5	94,8	86,0	85,8	88,3	88,3	84,7
Taux brut d'activité (selon les taux quinquennaux de 1970)	49,3	49,7	50,7	50,6	50,0	49,6	48,8

	1977	Variante forte					
		1982	1987	1992	1997	2002	2007
Population totale	336 674	347 305	358 396	369 583	379 818	388 422	395 499
Suisses (%)	67,6	68,6	69,6	70,5	71,4	72,3	73,3
Etrangers (%)	32,4	31,4	30,4	29,5	28,6	27,7	26,7
Groupes d'âges (%)							
0-19 ans	24,9	24,5	23,8	24,0	24,8	24,7	24,1
20-64 ans	62,0	62,7	63,5	62,9	61,5	61,0	60,9
65 ans et plus	13,1	12,8	12,7	13,1	13,7	14,3	15,0
20-39 ans	32,0	31,2	30,6	30,7	30,3	30,0	29,6
40-64 ans	30,0	31,7	32,9	32,2	31,2	31,0	31,3
80 ans et plus	2,6	2,9	3,1	3,2	2,9	3,0	3,3
Nombre d'hommes pour 100 femmes							
0-19 ans	100,3	100,6	100,5	100,5	100,8	100,9	100,9
20-64 ans	90,3	90,6	91,1	91,3	91,0	90,8	91,2
65 ans et plus	58,0	57,9	58,6	60,2	62,4	63,9	63,1
80 ans et plus	40,9	39,8	40,7	40,7	41,5	42,7	43,4
Pour 100 adultes en âges d'activité (20-64 ans)							
a. nombre de moins de 20 ans	40,2	39,1	37,5	38,1	40,3	40,5	39,5
b. nombre de plus de 65 ans	21,1	20,4	20,1	20,8	22,3	23,5	24,7
(a + b)	61,3	59,5	57,6	58,9	62,6	64,0	64,2
Indice de renouvellement des actifs (20-39 ans) / (40-64 ans)	106,5	98,8	93,0	95,5	97,1	96,5	94,3
Taux brut d'activité (selon les taux quinquennaux de 1970)	49,3	49,8	50,1	49,4	48,7	48,4	78,4

## chapitre IV

# évolution démographique récente

### bref aperçu

---

L'évolution de la population genevoise a été analysée dans une publication parue il y a quelques mois <sup>1)</sup>. Nous ne reviendrons donc pas ici sur la présentation systématique des divers aspects de l'évolution démographique : nuptialité, natalité, mortalité, migrations, structure par âges.

Nous nous limiterons

- . d'une part, à un rappel de l'évolution récente de la population suisse, globalement et par cantons,
- . d'autre part, en ce qui concerne Genève, à un examen particulier des migrations. Pour une région urbaine comme Genève, l'immigration est la principale composante du mouvement démographique et ses fluctuations influencent très fortement non seulement le taux d'accroissement de la population, mais aussi - et de façon moins apparente - sa structure par âges.

#### 1. Evolution de la population de la Suisse

La population de la Suisse a passé par un maximum au cours de l'année 1974 : à fin 1974, cette population était estimée à 6 375 500 habitants; à fin 1977, elle avait diminué de 83 500 pour atteindre 6 292 000.

Cette perte de 83 500 habitants en 3 ans est due à l'évolution des migrations. En effet, durant les trois années 1975, 76, 77, alors que le mouvement naturel de la population de la Suisse se soldait encore par un excédent des naissances sur les décès (+ 56 800), on enregistrait une perte migratoire de 140 300 personnes.

Population résidente		Suisses	Etrangers	Total
Effectif au 31.12.1972		5 236 900	1 073 300	6 310 200
	1973	5 255 500	1 094 500	6 350 000
	1974	5 273 600	1 101 900	6 375 500
	1975	5 290 300	1 042 900	6 333 200
	1976	5 307 700	989 900	6 297 600
	1977	5 325 900	966 100	6 292 000
Variation	1973	18 600	21 200	39 800
	1974	18 100	7 400	25 500
	1975	16 700	- 59 000	- 42 300
	1976	17 400	- 53 000	- 35 600
	1977	18 200	- 23 800	- 5 600
Variation 1975/1977		52 300	-135 800	- 83 500
dont gain naturel		6 800	50 000	56 800
dont gain migratoire		- 3 200	-137 100	-140 300
dont changement d'origine		48 700	- 48 700	-

1) Citée page 41.

Pour les trois années 1975, 76 et 77, le bilan par origines est le suivant :

- Le mouvement migratoire se solde par un déficit de 140 300 personnes, l'évolution défavorable de la situation économique ayant eu pour effet une perte de 137 100 résidents étrangers au cours de ces trois années.

Solde migratoire

	Suisses	Etrangers	Total
1971	- 1 500	11 600	10 100
1972	- 200	22 200	22 000
1973	- 500	9 800	9 300
1974	- 500	- 2 100	- 2 600
1975	- 700	- 64 200	- 64 900
1976	- 200	- 52 500	- 52 700
1977	- 2 300	- 20 400	- 22 700
1975/1977	- 3 200	-137 100	-140 300

Rappelons que les places de travail perdues par des travailleurs saisonniers ou frontaliers n'apparaissent pas dans ces chiffres (voir page 49)

- Le fort excédent des naissances sur les décès encore enregistré ces trois dernières années (+ 56 800) est dû essentiellement à la structure jeune de la population d'origine étrangère : cette structure explique à la fois un nombre annuel de naissances relativement élevé - bien que la fécondité de la population étrangère soit pratiquement aussi basse que celle de la population suisse - et un nombre de décès au contraire très faible si on le compare aux décès de Suisses.

Mouvement naturel

	Suisses	Etrangers	Total
Naissances 1975/1977	164 800	60 700	225 500
1975	55 300	23 200	78 500
1976	54 700	19 500	74 200
1977	54 800	18 000	72 800
Décès 1975/1977	158 000	10 700	168 700
1975	52 200	3 700	55 900
1976	53 500	3 600	57 100
1977	52 300	3 400	55 700
Gain naturel 1975/1977	6 800	50 000	56 800
1975	3 100	19 500	22 600
1976	1 200	15 900	17 100
1977	2 500	14 600	17 100



- Le nombre annuel de naturalisations s'est élevé à près de 15'000 en 1977 (38'000 pour les trois années 1975/77). C'est une conséquence de la vague d'immigration étrangère des années soixante. A relever que la perte d'étrangers par naturalisation est actuellement beaucoup plus élevée que la perte par décès, qui s'élève à 3'500-4'000 par an, soit un chiffre à peine comparable à celui des changements d'origine par mariage <sup>1)</sup>.

Changements d'origine

	Par naturalisation	Par mariage	Total
1975/1977	38 200	10 500	48 700
1975	10 500	3 800	14 300
1976	13 000	3 400	16 400
1977	14 700	3 300	18 000

## 2. Evolution de Genève par rapport à la Suisse

L'évolution comparée des populations de la Suisse et du canton de Genève au cours des dernières années laisse apparaître une certaine symétrie (graphique 9):

- Durant les quatre années 1971/74, tendance à un ralentissement de la croissance démographique, les taux d'accroissement suisse et genevois évoluant dans la même zone de valeurs.
- C'est en 1975/76 que les effets de la crise économique sur l'effectif de la population étrangère sont les plus marqués : en deux ans, le nombre d'étrangers diminue de plus de 100'000 dans l'ensemble du pays, passant de 1 101 900 à 989 900 (- 112 000 ou - 10%). Le taux d'accroissement de l'ensemble de la population de la Suisse devient fortement négatif.

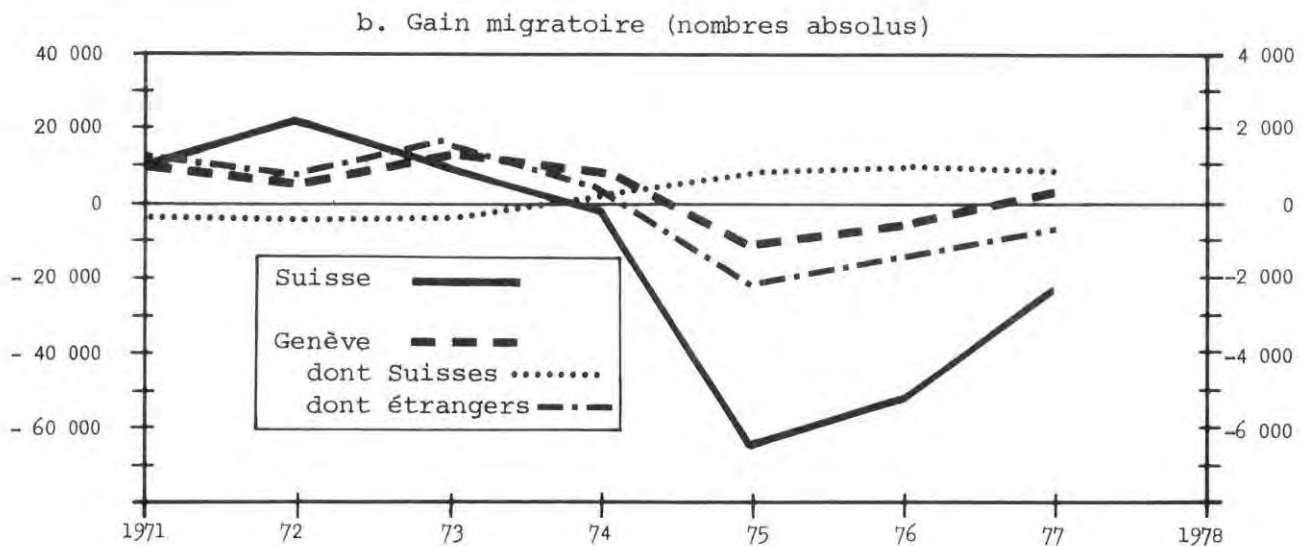
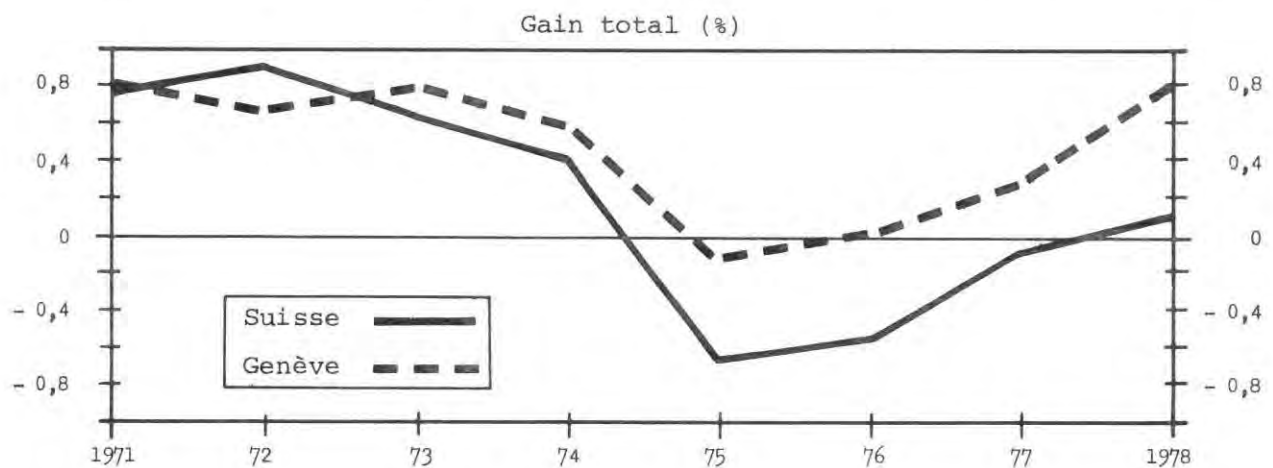
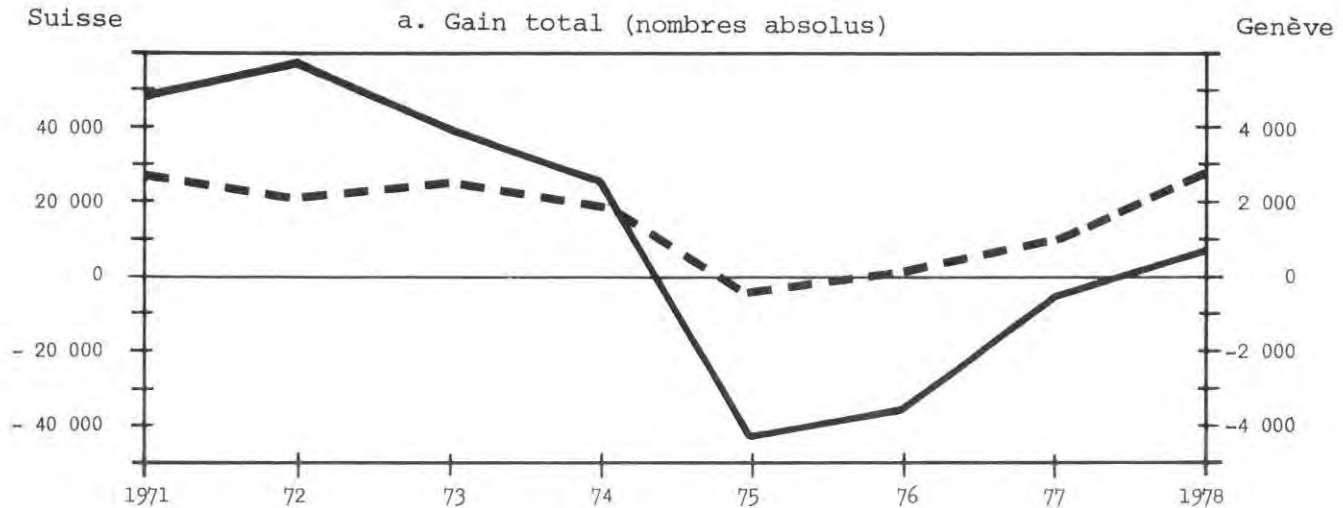
Quoique la population étrangère soit proportionnellement beaucoup plus nombreuse à Genève que dans l'ensemble de la Suisse - à fin 1974, on compte 34% d'étrangers à Genève contre 17% pour la Suisse - l'évolution démographique du canton est moins fortement perturbée que celle de l'ensemble du pays : le taux d'accroissement genevois, bien qu'il soit également en forte diminution, ne devient négatif qu'en 1975 (- 0,1% mais - 0,7% pour la Suisse); en 1976 le taux d'accroissement genevois est nul (mais - 0,6% pour la Suisse).

---

1) Mariages de Suisses avec des étrangères.

Graphique 9

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE COMPAREE, DE 1971 A 1977 ; GENEVE-SUISSE



- En 1977/78 l'écart entre Genève et la Suisse s'est réduit, mais le taux d'accroissement démographique du canton reste sensiblement plus élevé. En 1978, le taux suisse a retrouvé une valeur légèrement positive 1).

Le canton de Genève paraît donc avoir été jusqu'ici moins affecté que la moyenne des cantons suisses par la transformation des conditions économiques, si l'on en juge par les chiffres du mouvement démographique. Cette meilleure résistance s'explique principalement par la structure économique particulière du canton : prédominance des activités tertiaires, rôle stabilisateur du secteur international, diversité des activités industrielles.

Il est également possible que dans les régions comptant traditionnellement une proportion élevée d'étrangers, comme Genève, où ceux-ci étaient mieux intégrés à la population indigène, les départs d'étrangers aient été - à conditions économiques égales - moins importants que dans les régions où cette intégration était moins forte; ce que tendraient à prouver les chiffres cantonaux du paragraphe suivant (voir en particulier graphique 10)<sup>2)</sup>. Mais cette hypothèse devrait faire l'objet d'une vérification plus approfondie.

D'autre part, rappelons que dans le mouvement général d'urbanisation de la Suisse - développement économique et démographique des régions urbaines aux dépens des régions rurales - le canton de Genève enregistre un important solde migratoire de confédérés.

Cette immigration confédérée, qui avait été temporairement interrompue en 1971/1973, a repris ces dernières années compensant ainsi les pertes par émigration de résidents étrangers<sup>3)</sup>.

L'examen de la variation du solde migratoire annuel de la Suisse et du canton de Genève confirme à la fois

- l'influence prépondérante qu'a eue l'immigration étrangère sur le mouvement démographique en Suisse au cours de ces dernières années (comparaison entre les graphiques a. et b.).
- l'évolution positive du canton de Genève par rapport à la moyenne suisse : inversion du flux migratoire confédéré en 1974/75, soit au plus fort de la crise, avec des gains annuels de l'ordre de 1'000 nationaux en 1975, 1976 et 1977 (courbe en pointillés).

---

1) Estimation provisoire: + 7 000 habitants en 1978 (+ 0,1%)

2) Le fait que la proportion de chômeurs soit actuellement plus élevée dans les cantons romands que dans les cantons alémaniques tendrait également à confirmer cette supposition.

3) Voir "Démographie genevoise", pages 152-153.

Tableau 7

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DES CANTONS EN 1973-1977

	Population au 31.12.72	Variation 1973/77			population au 31.12.77
		mouvement naturel	gain migratoire	gain total	
GENEVE	331 700	4 529	471	5 000	336 700
APPENZELL RE	48 400	- 114	- 1 886	- 2 000	46 400
APPENZELL RI	13 700	258	- 758	- 500	13 200
ARGOVIE	439 000	12 674	- 10 674	2 000	441 000
BALE-CAMPAGNE	214 800	7 235	- 3 535	3 700	218 500
BALE-VILLE	224 500	- 2 872	- 14 728	- 17 600	206 900
BERNE	990 000	14 718	- 19 918	- 5 200	984 800
FRIBOURG	179 000	4 844	- 2 744	2 100	181 100
GLARIS	37 200	372	- 2 272	- 1 900	35 300
GRISONS	164 500	3 522	- 5 222	- 1 700	162 800
LUCERNE	290 000	8 542	- 6 942	1 600	291 600
NEUCHÂTEL	169 000	1 629	- 9 529	- 7 900	161 100
NIDWALD	25 900	1 139	- 439	700	26 600
OBWALD	25 600	876	- 1 276	- 400	25 200
SAINT-GALL	383 000	9 275	- 8 875	400	383 400
SCHAFFHOUSE	72 100	698	- 3 998	- 3 300	68 800
SCHWYTZ	91 500	2 956	- 1 756	1 200	92 700
SOLEURE	225 000	4 231	- 8 731	- 4 500	220 500
TESSIN	255 700	3 133	2 267	5 400	261 100
THURGOVIE	182 000	3 309	- 3 009	300	182 300
URI	33 400	1 439	- 1 239	200	33 600
VALAIS	206 700	7 760	- 2 760	5 000	211 700
VAUD	518 000	6 327	- 3 527	2 800	520 800
ZOUG	71 500	2 735	- 1 135	1 600	73 100
ZURICH	1 118 000	16 232	- 21 432	- 5 200	1 112 800
TOTAL SUISSE	6 310 200	115 447	-133 647	- 18 200	6 292 000

Remarques sur la statistique des cantons

Les statistiques disponibles à l'échelle des cantons sont peu nombreuses en dehors des recensements fédéraux. L'évolution démographique des cantons depuis 1970 - date du dernier recensement - est ainsi mal connue : si l'on dispose de données à la fois détaillées et homogènes sur le mouvement naturel (naissances et décès), en revanche les données sur les migrations ou sur les structures démographiques font défaut. Elles n'existent que dans quelques cantons bénéficiant d'une organisation statistique particulière.

Les seules données annuelles disponibles pour l'ensemble des cantons sont les suivantes :

- mouvement naturel (naissances, décès),
- estimation de la population résidente.

La différence entre la variation annuelle de la population d'un canton et l'excédent annuel des naissances sur les décès donne un nombre qui équivaut au solde migratoire annuel de ce canton (calcul indirect du solde migratoire).

### 3. Evolution comparée des cantons

Compte tenu des réserves formulées dans le texte encadré de la page 42, les comparaisons qui suivent n'ont qu'une valeur indicative. A l'exception des données sur le mouvement naturel (naissances et décès), leur qualité est incertaine.

L'évolution démographique des cantons en cours des dernières années peut être résumée ainsi :

- La crise économique a entraîné à partir de 1974 une forte émigration de population étrangère ; durant les trois années 1975/77, plus de 100 000 résidents étrangers ont quitté la Suisse (page 38). Les cantons ont évidemment subi cet événement de façon inégale : tous ont connu un arrêt de leur croissance démographique, mais cet arrêt a été plus ou moins durable, plus ou moins prononcé.
- Si l'on considère la période de cinq ans s'étendant du début de 1973 à la fin de 1977<sup>1)</sup>, on constate que 9 cantons enregistrent un bilan démographique négatif et 13 un bilan positif<sup>2)</sup>. Année par année, l'évolution est la suivante :

en 1973,	3 cantons ont un bilan négatif	
1974,	6	"
1975,	22	"
1976,	18	"
1977,	9	"

, soit tous les cantons

Parmi les cantons les plus affectés - soulignons qu'il s'agit ici de variations absolues - on trouve à la fois des "grands cantons riches" comme Zurich et Bâle, qui comptaient les "réservoirs" les plus importants de population étrangère - en particulier sous permis de séjour annuel - et des cantons industriels comme Neuchâtel et Soleure qui, proportionnellement à leur importance démographique, ont été les plus fortement touchés.

Les cantons latins - Tessin et Romandie à l'exception de Neuchâtel - semblent avoir mieux traversé cette "crise démographique" que les autres cantons, du moins jusqu'à la fin de 1977. Pour expliquer ce phénomène, nous avons avancé l'hypothèse d'une plus forte intégration de la population étrangère dans les cantons latins (voir au haut de la page 41). Une seconde hypothèse, celle-ci mieux vérifiable, est celle d'une meilleure résistance de l'économie de ces cantons aux premières années de crise (1974/76), en raison de leur caractère en général moins industriel que les cantons alémaniques<sup>3)</sup>.

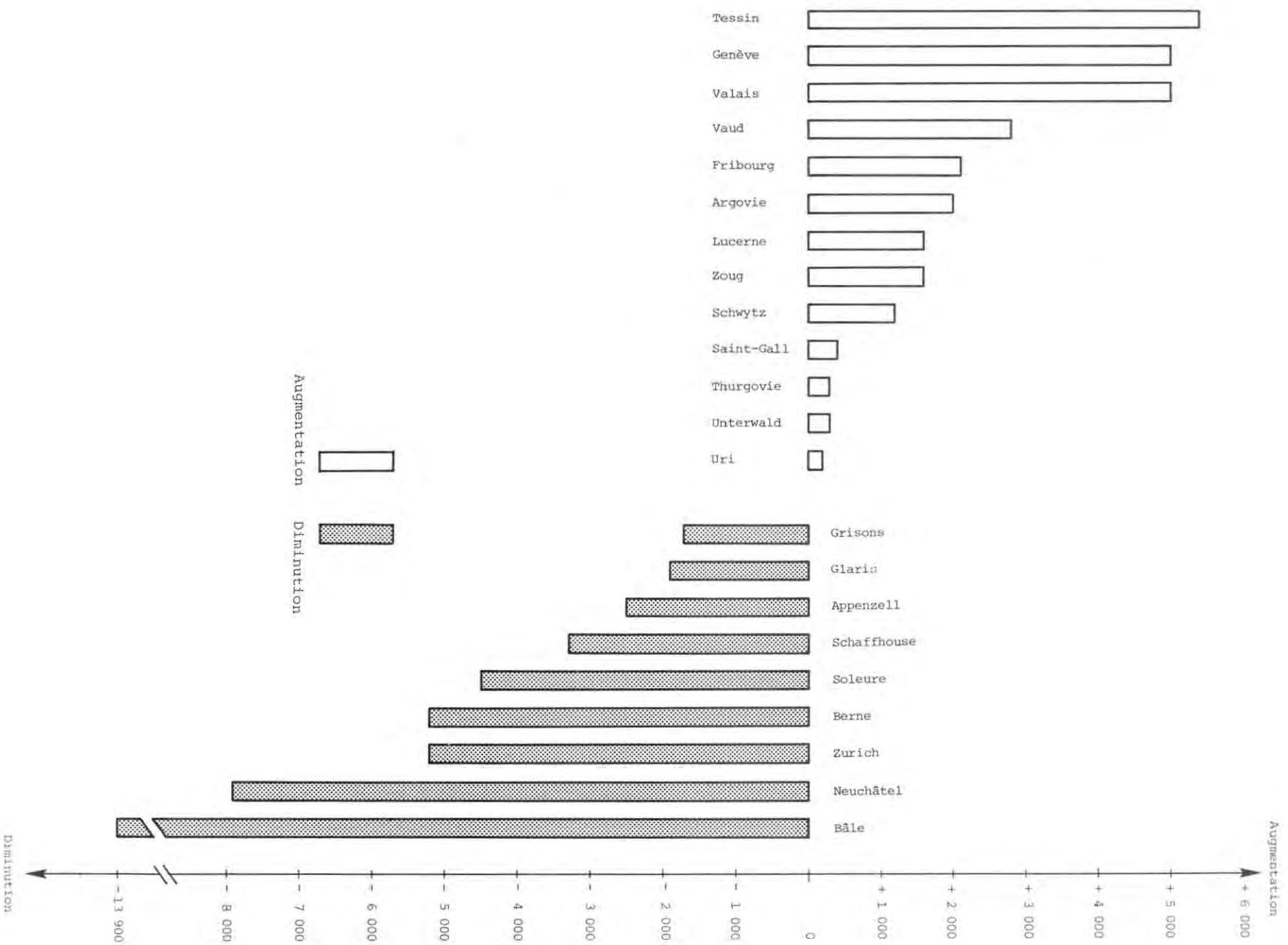
---

1) La durée de cette période correspond à l'unité définie dans le calcul des perspectives de population (groupes d'âges quinquennaux, périodes d'extrapolation de 5 ans).

2) Graphique 10.

3) Voir "Recensement fédéral des entreprises 1975 à Genève"; SCS, juin 1978, pages 47-56.

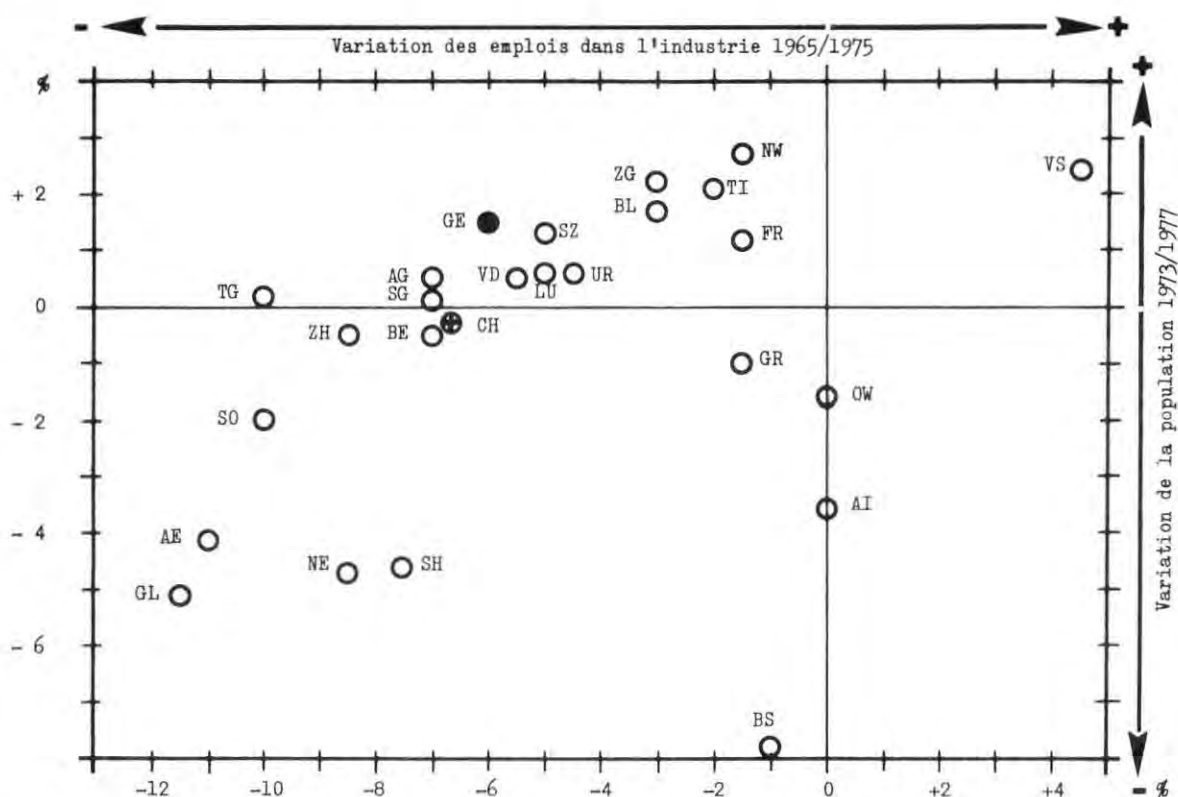
VARIATION DE LA POPULATION DES CANTONS EN 1973-1977



- En valeurs relatives, donc compte tenu de l'effectif de la population résidente totale à fin 1972, les diminutions les plus fortes sont enregistrées dans les cantons où l'industrie est à la fois dominante par rapport aux autres activités, et peu diversifiée : Glaris, Appenzell (textiles, habillement), Neuchâtel (horlogerie, machines textiles), Schaffhouse (fonderie, vêtements), Soleure (fonderie, horlogerie).

Il est intéressant de mettre en relation l'évolution démographique des cantons en 1973/77 avec l'évolution des emplois dans l'industrie entre 1965 et 1975 <sup>1)</sup> :

Graphique 11 RAPPORT ENTRE EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE ET EVOLUTION DES EMPLOIS DANS L'INDUSTRIE

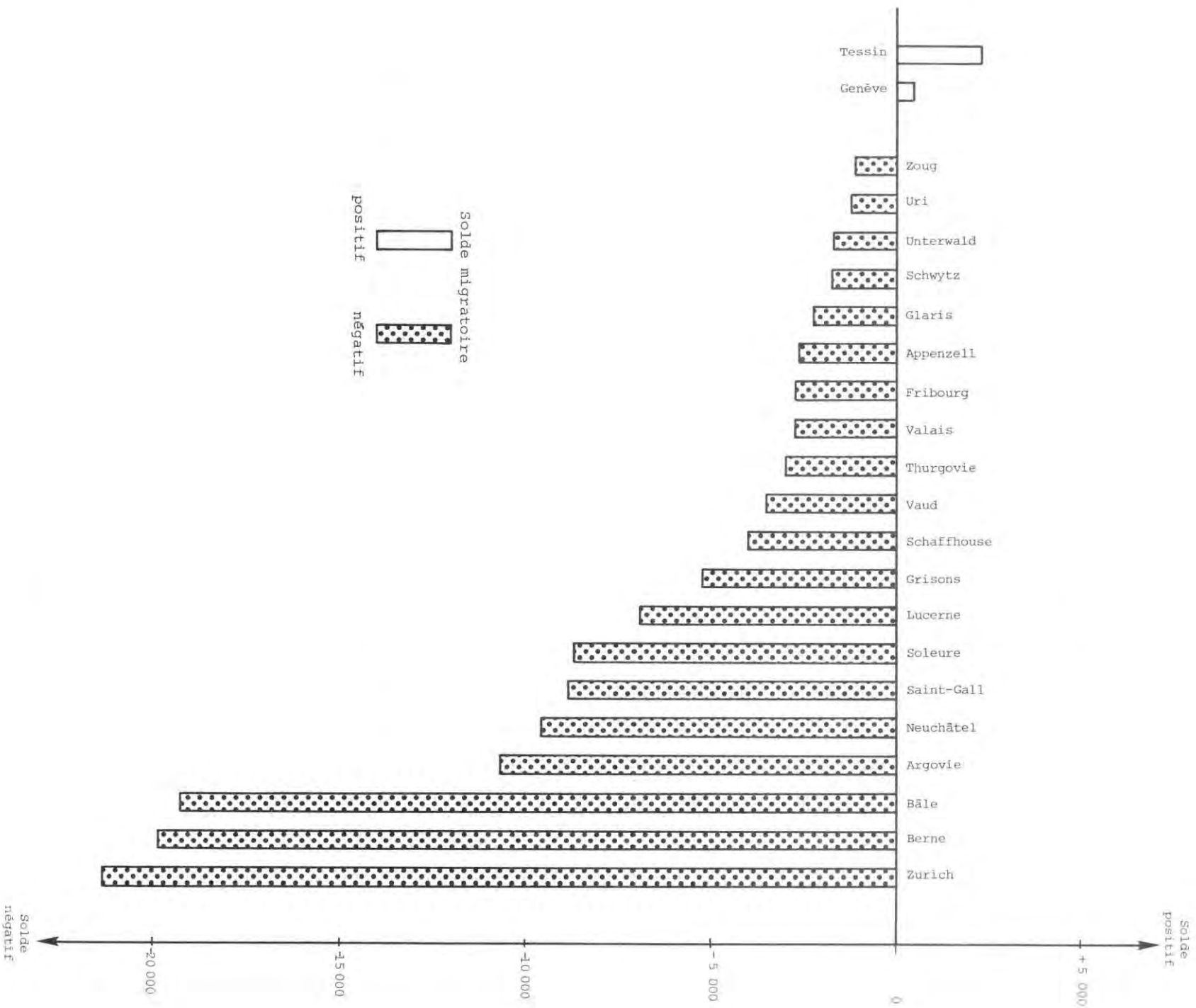


Il existe de toute évidence un rapport étroit entre les deux évolutions, même si d'autres phénomènes sont également intervenus : dépeuplement du centre des grandes villes - qui explique la position particulière de Bâle-Ville -, évolution des branches non industrielles (agriculture, construction, services) qui explique par exemple la position des Grisons (fortes pertes dans la construction), etc.

- En fait, les conséquences de la récession économique sur l'évolution démographique des cantons sont mieux observables sur leur solde migratoire que sur la simple variation absolue de leur population (tableau 7). En effet, la majorité des cantons enregistrent en 1973/77 un fort excédent des naissances sur les décès (+ 115 400 dans l'ensemble de la Suisse), qui compense plus ou moins leurs pertes migratoires (total Suisse, - 133 100) :

1) Ouvrage cité page 43 ; voir en particulier le graphique 5.

SOLDE MIGRATOIRE DES CANTONS, EN 1973-1977





- Parmi les cantons dont la population a augmenté de 1972 à 1977, certains avaient pourtant enregistré un important déficit migratoire. Il s'agit de cantons dont le mouvement naturel (excédent des naissances sur les décès) est fortement positif, en raison d'une fécondité élevée <sup>1)</sup> et (ou) d'une structure démographique jeune :

	<u>mouvement naturel</u>	<u>gain migratoire</u>	<u>gain total</u>	
			(abs)	(%)
Valais	7 800	- 2 800	5 000	2,4
Fribourg	4 800	- 2 700	2 100	1,2
Argovie	12 700	- 10 700	2 000	0,5
Lucerne	8 500	- 6 900	1 600	0,6
Schwytz	3 000	- 1 800	1 200	1,3
Saint-Gall	9 300	- 8 900	400	0,1
Thurgovie	3 300	- 3 000	300	0,2

- Les trois grands cantons suisse-alsaciens - Bâle, Berne et Zurich - perdent chacun plus de 18 000 habitants par émigration. Pour Berne et Zurich, ce déficit migratoire est, sinon annulé, du moins fortement réduit par un important excédent des naissances sur les décès. A Bâle s'ajoute à cette perte migratoire d'origine conjoncturelle (récession économique et émigration étrangère), un phénomène structurel : le dépeuplement de Bâle-Ville et le vieillissement de sa population " survivante " :

	<u>mouvement naturel</u>	<u>gain migratoire</u>	<u>gain total</u>	
			(abs)	(%)
Zurich	16 200	- 21 400	- 5 200	- 0,5
Berne	14 700	- 19 900	- 5 200	- 0,5
Bâle	1 400	- 18 300	- 13 900	- 3,2
dont Bâle-Campagne	4 200	- 3 500	3 700	1,7
Bâle-Ville	- 2 800	- 14 800	- 17 600	- 7,8

- Genève et Tessin sont les seuls cantons dont le solde migratoire de la période 1973/77 ne soit pas en déficit. Ce phénomène doit cependant être interprété avec prudence : en admettant que les soldes migratoires calculés ici correspondent à la réalité<sup>2)</sup>, on doit observer que le choix de la période de référence n'est pas sans influence lors d'une comparaison de ce type : la récession - ou la crise - économique s'est manifestée plus ou moins rapidement dans les cantons et, si nous avons basé nos comparaisons sur une autre période, les résultats auraient été probablement différents.

- Ainsi, si l'on compare le solde migratoire de quelques cantons à trois moments de la période, 1974, 75, 77, on obtient des résultats très différents :

1) Fécondité élevée par rapport à la moyenne suisse (qui peut être considérée comme plutôt basse en 1973/77).

2) Voir encadré page 42

	<u>gain migratoire</u>		
	<u>1974</u>	<u>1975</u>	<u>1977</u>
Appenzell	- 400	- 600	- 400
Fribourg	1 100	- 1 400	- 1 200
Zurich	500	- 11 500	- 1 400
Tessin	800	- 1 600	- 300
Genève	800	- 1 100	200

Appenzell, canton industriel peu diversifié, a connu la récession déjà avant le déclenchement de la "crise" (1975/76). Zurich n'a pas été épargné puisqu'en deux ans (1975/76), son solde migratoire accuse un déficit de 20 400 personnes ; mais cette crise est limitée dans le temps : solde encore positif en 1974, déficit ramené à - 1 400 en 1977. Genève et le Tessin, cantons tertiaires, ont été relativement peu atteints en 1975/76 ; mais le Tessin avait enregistré une perte migratoire de - 1 300 habitants en 1972, et la perte enregistrée en 1977 (- 300) est plus importante que celle de 1976 (- 100).

Quoi qu'il en soit, cette comparaison de l'évolution des cantons en 1973/77 n'est pas destinée à servir de base pour une perspective d'évolution future, mais à souligner l'ampleur des disparités entre régions à un moment donné de l'histoire récente. Certains cantons ont été très affectés par l'évolution économique (Neuchâtel, Soleure, Schaffhouse, Appenzell par exemple) ; d'autres ont été relativement épargnés si l'on se réfère aux données démographiques (Genève, Tessin, et même Vaud). Mais on peut concevoir d'autres formes de crise - ou de récession - économique qui frapperaient davantage les économies basées sur le tourisme (Valais, Tessin), ou les services bancaires et commerciaux (Genève, Tessin).

Tableau 8

EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE ETRANGERE EN SUISSE, DEPUIS 1971

Nous avons analysé aux pages 37 - 39 l'évolution récente de la population résidente étrangère en Suisse.

Il a été souvent question au cours des dernières années, dans les discussions relatives aux conséquences de la crise sur l'emploi, de l'évolution des travailleurs étrangers en Suisse. Comme la question n'est pas particulièrement claire, il nous paraît utile de donner ici quelques précisions.

- . Il existe deux sources de données statistiques : l'indice trimestriel de l'emploi, établi par l'OFIAMI sur la base d'une enquête auprès d'un échantillon d'entreprises, et la statistique établie par la police fédérale des étrangers (PFE) sur la base de ses fichiers.
  - . L'indice trimestriel de l'OFIAMI permet de suivre des tendances (évolution globale ou par branches économiques), mais il serait hasardeux d'en tirer des chiffres sur la variation du nombre d'emplois ou du nombre de personnes actives.
  - . Il n'existe donc en fait pas d'informations chiffrées sur l'évolution des emplois occupés par des travailleurs d'origine suisse.
  - . En ce qui concerne les étrangers, la statistique de la PFE est d'une qualité incertaine pour les détenteurs d'un permis d'établissement, puisque ceux-ci ne sont soumis à aucun contrôle.
  - . Sur les 15'000 étrangers qui ont, en moyenne, acquis la nationalité suisse ces dernières années, une certaine proportion (50%) étaient des actifs; la diminution des emplois occupés par des étrangers n'est donc pas seulement imputable à l'émigration.
- Selon les statistiques de la PFE, le nombre des travailleurs étrangers en Suisse aurait diminué - toutes catégories réunies - d'environ 230'000 en cinq ans (août 1973/78). La diminution est la plus forte en 1975 (- 107'000) et en 1976 (- 84'000).
- Pour les travailleurs soumis au contrôle (catégories 1 + 3 + 5), la diminution atteint 300'000 étant donné que les autres catégories enregistrent une augmentation : travailleurs établis + 63'000 et exempts + 1'300.
- Il est parfois question des "chômeurs exportés"; relevons que le nombre de saisonniers en Suisse en 1978 est inférieur d'environ 110'000 au nombre enregistré en 1973; celui des frontaliers inférieur d'environ 20'000 au nombre enregistré en 1974. Mais depuis le "creux" de 1975/76, ces deux catégories sont à nouveau en augmentation.

	sous permis annuel	établis	saisonniers	exempts <sup>1)</sup>	frontaliers	TOTAL GENERAL	Totaux partiels			
							1 + 2	1 + 2 + 3	1 + 2 + 3 + 4	1 + 3 + 5
							7	8	9	10

Situation au 31 août

1971	391 800	204 700	180 800	9 300	87 800	874 400	596 500	777 300	786 600	660 400
1972	355 200	242 400	196 600	9 900	97 200	901 300	597 600	794 200	804 100	649 000
1973	322 500	276 600	193 800	10 700	104 600	908 200	599 100	792 900	803 600	620 900
1974	288 600	309 700	152 000	11 400	110 800	872 500	598 300	750 300	761 700	551 400
1975	239 800	328 500	86 000	11 800	99 400	765 500	568 300	654 300	666 100	425 200
1976	196 100	327 200	60 700	12 000	85 200	681 200	523 300	584 000	596 000	342 000
1977	170 100	329 800	67 300	12 000	83 100	662 300	499 900	567 200	579 200	320 500
1978	150 800	339 300	83 800	12 000	89 400	675 300	490 100	573 900	585 900	324 000

Variation annuelle

1972	- 36 600	+ 37 700	+ 15 800	+ 600	+ 9 400	+ 26 900	+ 1 100	+ 16 900	+ 17 500	- 11 400
1973	- 32 700	+ 34 200	- 2 800	+ 800	+ 7 400	+ 6 900	+ 1 500	- 1 300	- 500	- 28 100
1974	- 33 900	+ 33 100	- 41 800	+ 700	+ 6 200	- 35 700	- 800	- 42 600	- 41 900	- 69 500
1975	- 48 800	+ 18 800	- 66 000	+ 400	- 11 400	- 107 000	- 30 000	- 96 000	- 95 600	- 126 200
1976	- 43 700	- 1 300	- 25 300	+ 200	- 14 200	- 84 300	- 45 000	- 70 300	- 70 100	- 83 200
1977	- 26 000	+ 2 600	+ 6 600	0	- 2 100	- 18 900	- 23 400	- 16 800	- 16 800	- 21 500
1978	- 19 300	+ 9 500	+ 16 500	0	+ 6 300	+ 13 000	- 9 800	+ 6 700	+ 6 700	+ 3 500

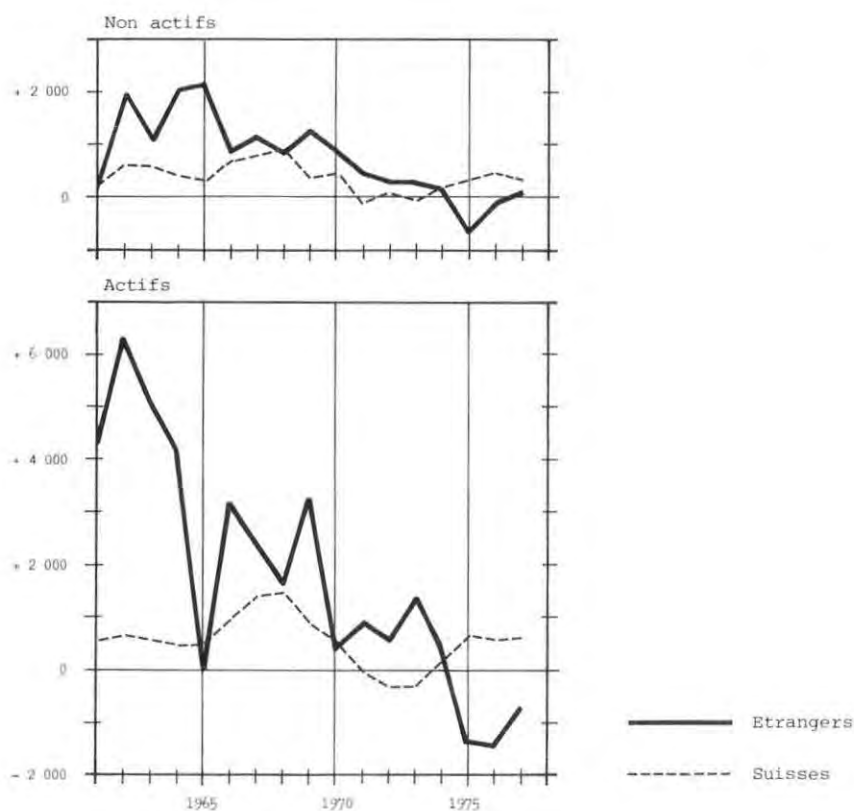
1) Source : Département politique fédéral ; pour 1978, chiffre estimé

SOLDE MIGRATOIRE SELON L'ORIGINE ET L'ACTIVITE, DEPUIS 1961 ; GENEVE

Tableau 9

	Non actifs			Actifs					TOTAL		
	Suisse	étrangers	Total	Suisse	étrangers			Total	Suisse	étrangers	Total
					exempts	autres	total				
1961	225	292	517	587	256	3 998	4 254	4 841	812	4 546	5 358
1962	591	1 971	2 562	638	265	6 008	6 273	6 911	1 229	8 244	9 473
1963	573	1 065	1 638	538	352	4 658	5 010	5 548	1 111	6 075	7 186
1964	370	2 022	2 392	429	769	3 375	4 144	4 573	799	6 166	6 965
1965	274	2 127	2 401	436	663	- 636	27	463	710	2 154	2 864
1966	652	859	1 511	967	*	*	3 190	4 157	1 619	4 049	5 668
1967	775	1 113	1 888	1 395	722	1 720	2 442	3 837	2 170	3 555	5 725
1968	892	822	1 714	1 444	851	791	1 642	3 086	2 336	2 464	4 800
1969	372	1 229	1 601	883	673	2 553	3 226	4 109	1 255	4 455	5 710
1970	426	869	1 295	539	377	28	405	944	965	1 274	2 239
1971	- 165	432	267	- 83	323	554	877	794	- 248	1 309	1 061
1972	75	267	342	- 363	303	248	551	188	- 288	818	530
1973	- 75	272	197	- 312	469	905	1 374	1 062	- 387	1 646	1 259
1974	186	158	344	106	356	37	393	499	292	551	843
1975	304	- 696	- 392	604	414	-1 792	-1 378	- 774	908	-2 074	-1 166
1976	465	- 168	297	544	168	-1 611	-1 443	- 899	1 009	-1 611	- 602
1977	327	61	388	600	105	- 842	- 737	- 137	927	- 676	251

Graphique 13



#### 4. Evolution récente des migrations vers Genève

Les principales caractéristiques des mouvements migratoires du canton de Genève ont été analysées dans une autre publication<sup>1)</sup>. Nous n'y revenons pas ici dans le détail, nous bornant à quelques aspects particulièrement importants<sup>2)</sup>.

- . Le solde migratoire annuel du canton de Genève est sujet à de fortes fluctuations, liées essentiellement à la conjoncture économique et à la politique fédérale envers les étrangers.
- . Deux catégories d'actifs, les saisonniers et les frontaliers, n'apparaissent pas dans les chiffres des soldes migratoires : les saisonniers car leur solde annuel est nul (ils arrivent en début d'année et repartent avant la fin de l'année), et les frontaliers puisqu'ils ne font pas partie de la population résidente. On doit admettre que ces deux catégories de travailleurs jouent un rôle de "tampon" par rapport à l'évolution de la conjoncture<sup>3)</sup>, en limitant dans une certaine mesure les fluctuations de l'immigration ordinaire.
- . Les fluctuations du solde migratoire d'actifs sont plus importantes que celles des inactifs (graphique 13), pour deux raisons : la majorité des migrants actifs sont des personnes jeunes (15-25 ans), souvent célibataires, et leur mobilité est importante ; au contraire, on trouve dans la catégorie des inactifs les membres de la famille de migrants mariés (femme, enfants), donc des personnes moins mobiles. D'autre part, le groupe des inactifs englobe les étudiants et stagiaires, dont l'immigration est peu affectée par la conjoncture économique.
- . On enregistre globalement un important déficit migratoire durant les années 1975/77 - période durant laquelle la crise économique fut la plus aiguë du point de vue de ses conséquences sur l'emploi - mais on doit très nettement distinguer entre les différentes catégories de migrants :
  - L'évolution de l'immigration d'exempts étrangers (internationaux) est déterminée par des facteurs spécifiques au secteur international : cette immigration est régulière et reflète l'évolution enregistrée depuis 1960 : croissance continue, puis stabilisation depuis 2 à 3 ans, mais pas de reflux.
  - En revanche, on enregistre pour les 3 années 1975/77 un déficit migratoire de 4 245 actifs étrangers non exempts (permis B ou C), très supérieur au déficit global (- 1 517 personnes).
  - Cet écart s'explique par la reprise de l'immigration confédérée vers Genève depuis 1975 : gain migratoire annuel de 500 à 600 actifs d'origine suisse en 1975/77 alors qu'on enregistrait des soldes négatifs en 1971/73.

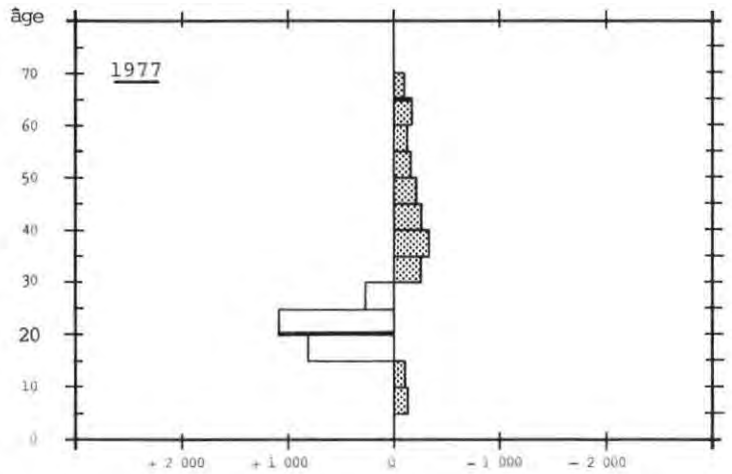
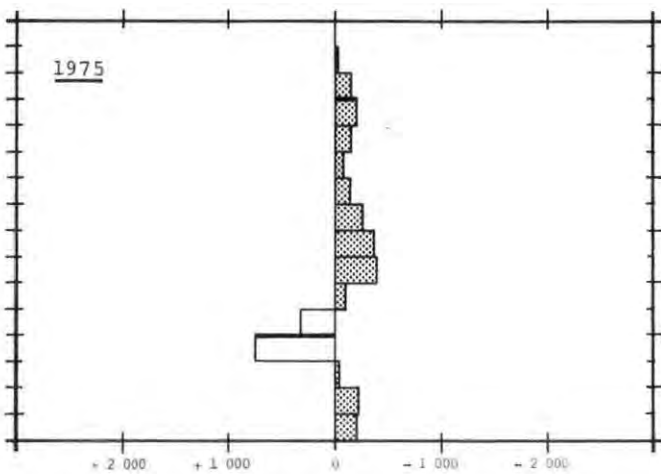
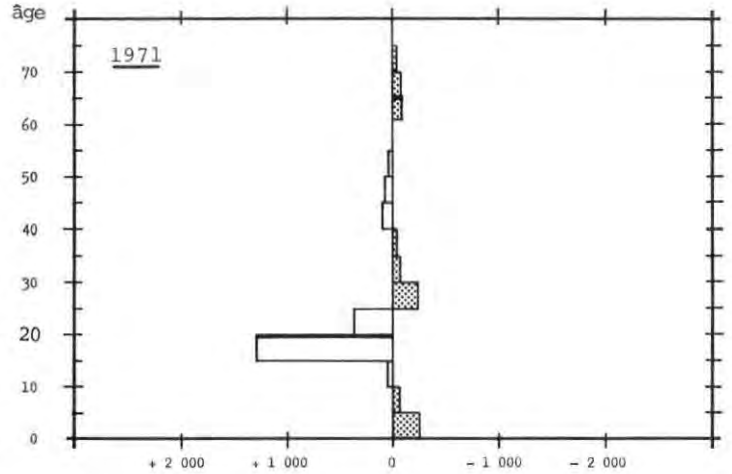
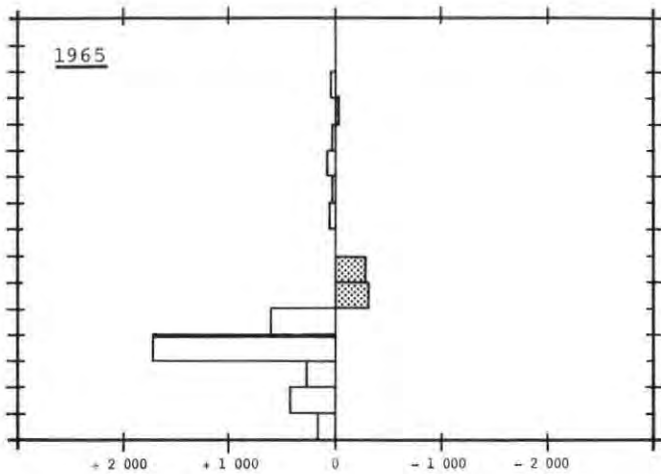
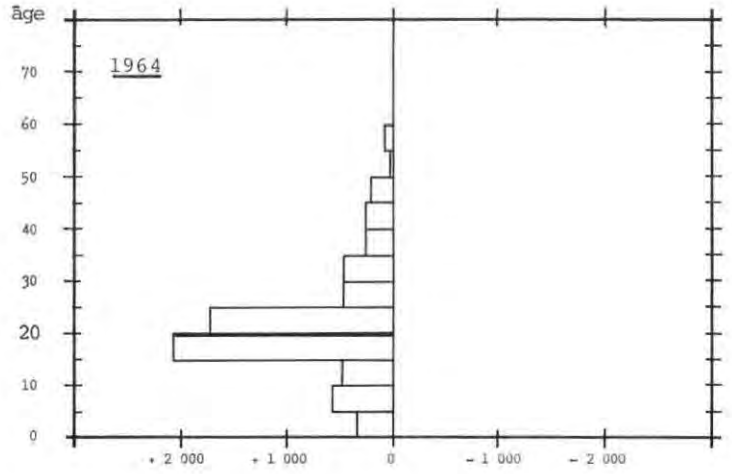
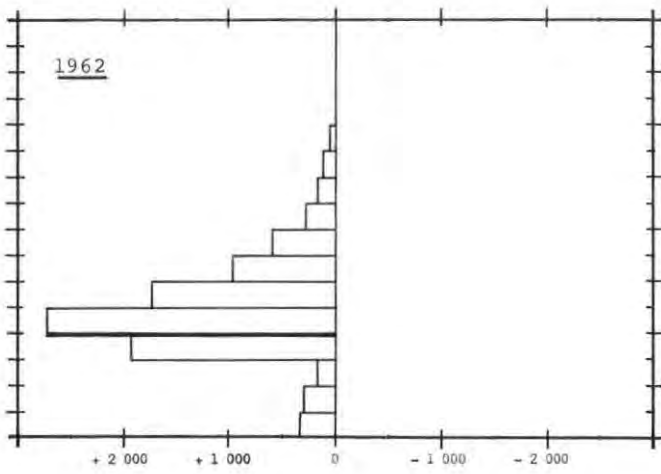
---

1) Ouvrage cité page 19. Voir en particulier p. 152-153.

2) Rappelons que, même en période de solde migratoire faible - voire nul - la population peut se renouveler fortement si les mouvements d'immigration et d'émigration restent importants.

3) Même si le canton de Genève semble avoir tenu compte de l'aspect régional de ce type de migration, en évitant de reporter sur les travailleurs frontaliers les conséquences des difficultés économiques actuelles.

SOLDE MIGRATOIRE SELON LE GROUPE D'AGES, DE 1962 A 1977 ; GENEVE



Solde migratoire  
 positif      négatif

Cette évolution peut être interprétée ainsi : le secteur tertiaire (services) a été moins affecté que le secondaire (industrie, construction) par ces premières années de "crise économique" ; Genève, canton "tertiaire" a été moins affecté que la moyenne des autres cantons. Beaucoup d'étrangers ayant "anticipé" la crise et quitté le canton bien qu'ils n'aient pas été mis au chômage, d'autre part l'immigration étrangère ayant été pratiquement stoppée par les autorités fédérales, il s'est créé à Genève - par rapport aux cantons moins favorisés - un excédent d'offres d'emplois : Genève a de nouveau attiré des immigrants confédérés en 1975/77 alors qu'en 1971/73, années d'expansion économique dans l'ensemble du pays, la concurrence des autres cantons se traduisait par un coup de frein de l'immigration confédérée vers Genève <sup>1)</sup>.

Nous venons de souligner l'extrême sensibilité des mouvements migratoires à la conjoncture économique et politique, donc la difficulté de fixer l'évolution future de la population du canton dans une fourchette réduite.

Mais un autre aspect de l'immigration mérite une attention particulière, c'est celui de la répartition par âges des migrants, qui peut se modifier fortement au cours des ans. Nous avons représenté ici, pour 6 années entre 1960 et 1978, la répartition du solde annuel de migrants par groupe d'âges quinquennal selon le principe de la pyramide des âges (graphique 14).

1962 est l'année où le solde migratoire total atteint sa valeur la plus élevée (+ 9 473) ; le migrant "type" est cette année-là un étranger, ouvrier, célibataire, âgé d'environ 25 ans ; rappelons que l'immigration étrangère n'est encore soumise à aucune (ou presque) limitation en 1962. Le solde migratoire est positif à tous les âges, avec un maximum très marqué à 20-24 ans.

en 1964, le solde total est encore très élevé (+ 6 965), mais la répartition par âges est assez différente de celle de 1962 ; d'une façon générale la population des migrants est plus jeune qu'en 1962 : maximum des effectifs à 15-19 ans, davantage d'enfants (groupes 0 à 14 ans), beaucoup moins de personnes entre 25 et 40 ans. Explication : 1964 fut une année où l'on enregistra de nombreux regroupements de familles d'immigrants (femmes et enfants en bas âge), mais beaucoup moins d'immigrants actifs (ouvriers principalement) qu'en 1962.

en 1965, on constate que les arrêtés fédéraux de limitation de l'immigration étrangère (1964-1965) ont ramené le solde total de migrants à 2 864. La baisse est beaucoup plus forte sur les actifs (solde + 463) que sur les inactifs (solde + 2 401), ce que confirme la répartition par groupes d'âges : solde négatifs entre 25 et 35 ans, mais encore fortement positif au-dessous de 20 ans.

en 1971, l'immigration étrangère est fortement contrôlée ; d'autre part, alors que la croissance économique est générale non seulement en Suisse mais également dans les pays qui nous entourent, on enregistre d'importants départs de familles de migrants : adultes entre 25 et 40 ans et enfants de 0 à 10 ans. Ainsi, pour les trois années 1969/71, le mouvement des migrants d'origine italienne se solde par un déficit de plus de 600 personnes.

---

1) Coup de frein compensé par le recours à la main d'oeuvre frontalière (16 500 frontaliers à fin 1970, 24 500 à fin 1973).

L'année 1975 est placée sous le signe de la crise : la Suisse perd 42 000 habitants (déficit migratoire de 65 000 personnes), Genève 400. Les migrations se soldent pour le canton par un déficit de 1 166 personnes et seules les classes d'âges 15-25 ans enregistrent un excédent d'immigrants, d'origine suisse uniquement. Pour un solde migratoire de + 1 060 personnes entre 15 et 25 ans, on compte + 1 145 Suisses et - 85 étrangers.

Le reflux migratoire ne concerne pas seulement les actifs d'âge jeune à moyen et leurs familles (classes de 25 à 45 ans, ainsi qu'enfants de moins de 15 ans), mais également les personnes plus âgées - donc établies à Genève depuis de nombreuses années - : solde migratoire de - 370 personnes entre 50 et 64 ans, de - 207 chez les plus de 64 ans.

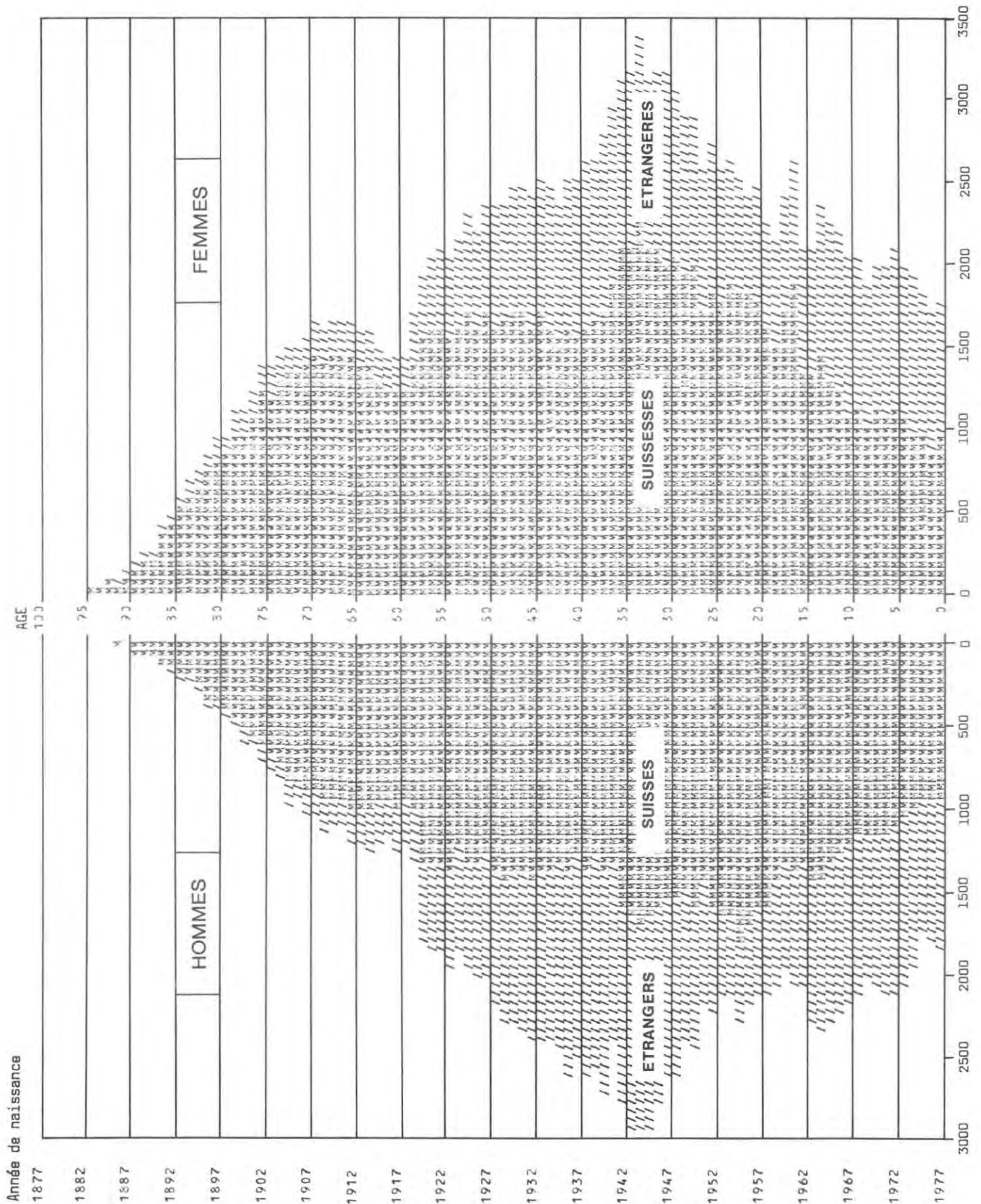
en 1977, année relativement satisfaisante du point de vue économique, le solde migratoire genevois est à nouveau légèrement positif (+ 251, mais encore - 22 800 pour l'ensemble de la Suisse).

Ce léger excédent migratoire résulte d'un gain important entre 15 et 25 ans (+ 1 891) et d'un déficit à tous les âges au dessus de 30 ans.

L'évolution de la répartition par âges des soldes migratoires est bien sûr d'une grande importance du point de vue de la structure par âges de la population genevoise. Ce double mouvement, soldes positifs entre 15 et 25 ans et négatifs aux âges moyens - à - élevés constitue un important frein au vieillissement de la population du canton.



PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION DU CANTON, EN 1977



## LISTE DES PUBLICATIONS EXTRAORDINAIRES

### Collection "Aspects statistiques"

#### Déjà paru :

- No 1 — Programme 1977-1981 des investissements publics à Genève (35 pages, prix : 4 F.) Février 1977
- No 2 — Les locaux commerciaux vacants au 1er décembre 1976 dans le canton de Genève (7 pages, prix : 3 F.) Mars 1977
- No 3 — Le secteur public à Genève. Analyse descriptive selon le recensement fédéral des entreprises de septembre 1975. (extraits du volume No 1 paru dans la collection "Etudes", 84 pages, prix : 5 F.) Mai 1977
- No 4 — Dépenses pour les constructions dans le canton de Genève en 1976 et 1977 (21 pages, prix : 4 F.) Mai 1977
- No 5 — Evolution de l'emploi à Genève depuis 1973 (28 pages, prix : 4 F.) Juin 1977
- No 6 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève (61 pages, prix : 5 F.) Février 1978
- No 7 — Dépenses pour les travaux de construction en 1977 et 1978 à Genève (32 pages, prix : 4 F.) Avril 1978
- No 8 — Recensement fédéral des entreprises 1975 à Genève (60 pages, épuisé.) Juin 1978
- No 9 — Les organisations internationales à Genève en 1977-1978. Emplois, dépenses et réunions internationales (44 pages, prix : 4 F.) Décembre 1978
- No 10 — Franc suisse et économie genevoise. Quelques considérations générales sur l'évolution du cours du franc suisse; enquête auprès d'un échantillon d'entreprises; tourisme et hôtellerie (52 pages, prix : 4 F.) Janvier 1979
- No 11 — Perspectives d'évolution de la population du canton de Genève. Edition 1979 (56 pages, prix : 5 F.) Février 1979
- Résultats des votations et élections à Genève en 1977 (33 pages, prix de la pochette : 5 F.)
- Résultats des votations et élections à Genève en 1978 (19 pages, prix de la pochette : 5 F.)

#### A paraître :

- No 12 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1er décembre 1978 (environ 56 pages, prix : 5 F.) Février 1979
- Résultats des votations et élections à Genève en 1979 (paraît deux fois par an, prix annuel : 5 F.)

### Collection "Etudes"

#### Déjà paru :

- No 1 — Le secteur public à Genève. Analyse descriptive selon de recensement fédéral des entreprises de septembre 1975. (616 pages, tirage limité; prix : 50 F.) Mai 1977
- No 2 — L'influence de la mortalité infantile sur la valeur de l'espérance de vie à la naissance (28 pages, prix : 4 F.) Octobre 1977
- No 3 — Le secteur international à Genève. Les emplois dans les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales à Genève en 1975-76. (132 pages, prix : 5 F.) Juin 1978

Ce numéro des "Aspects statistiques" est en vente au prix de 5 F.